



Le Sahel

NUMERO
9022

MERCREDI
4 Novembre 2015

150 FCFA

● Sciences et technologie

Des électrodes pour soigner le mal de dos

P. 19

● Rencontre bilatérale entre la ministre des Affaires Etrangères du Niger et le Secrétaire d'Etat d'Espagne

Renforcement de la coopération entre les deux pays

En visite de travail à Niamey, depuis lundi dernier, le Secrétaire d'Etat Espagnol Ignacio Ybanez a rencontré, hier matin, la ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, Mme Kané Aichatou Boulama. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales notamment la situation politique de nos deux pays, la coopération au développement, la situation sécuritaire au sahel et le processus d'intégration régional. Les deux parties ont ensuite eu une séance de



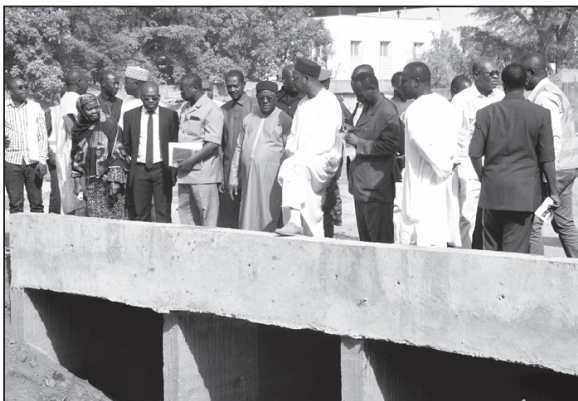
La table de séance lors du point de presse

Aboubacar Abzo ONEP

travail à huis clos. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur Spécial pour la Libye et le Sahel et de l'ambassadeur d'Espagne au Niger SE José Luis Pardo Cuerdo.

PP.2-3

● Visite du ministre de l'Equipeement sur le chantier des voiries urbaines de Niamey



Elh Zakari A. Gado/ONEP

Apprécier l'état d'avancement des travaux

P. 5

● Réunion du comité de pilotage du projet régional «autonomisation des femmes et dividende démographique au sahel»

Echanges fructueux entre les pays concernés sur l'exécution du projet

P. 5

● Economie/Leadership

100 Africains au coeur de l'économie

P. 15

● Validation interne du manuel d'aérodrome et du plan d'urgence de l'Aéroport international de Niamey

Passer en revue les projets des documents constitutifs du Manuel de l'aéroport

P. 11

● Egypte

Les causes du crash aérien restent inconnues, l'enquête commence à peine

P. 17

● *Rencontre bilatérale entre la ministre des Affaires Etrangères du Niger et le Secrétaire d'Etat d'Espagne*

Renforcement de la coopération entre les deux pays

En visite de travail à Niamey, depuis lundi dernier, le Secrétaire d'Etat Espagnol Ignacio Ybanez a rencontré, hier matin, la ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, Mme Kané Aïchatou Boulama. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales notamment la situation politique de nos deux pays, la coopération au développement, la situation sécuritaire au sahel et le processus d'intégration régional. S'en est suivi une séance à huis clos entre les deux parties. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur Spécial pour la Libye et le Sahel et de l'ambassadeur d'Espagne au Niger SE José Luis Pardo Cuervo.

Dans ses propos introductifs, la ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur Mme Kané Aïchatou Boulama s'est tout d'abord réjouie de la venue au Niger du Secrétaire d'Etat d'Espagne tout en mettant l'accent sur la reconnaissance du Gouvernement nigérien pour la précieuse contribution du Royaume d'Espagne aux efforts de développement de notre pays.

Selon la ministre des Affaires Etrangères, la coopération entre le Niger et l'Espagne se caractérise par un ensemble d'accords que sont, l'accord cadre de coopération du 7 mars 2007 à Madrid, l'accord portant création d'une commission mixte de coopération au développement du 6 mai 2008 à Niamey et le cadre d'association Pays signé le 17 septembre 2014 à Madrid. Elle a ajouté que la première session de la com-

mission mixte du 10 mai 2008 à Niamey, a mis en relief la volonté du Royaume d'Espagne de faire du Niger un partenaire privilégié dans le dispositif de sa coopération au développement.

Cette volonté, a dit Mme Kané Aïchatou Boulama, s'est manifestée par l'ouverture en 2008 de l'Ambassade d'Espagne au Niger et du bureau technique de coopération espagnol un an plus tard. «Nos relations bilatérales sont actuellement régies par le cadre d'association Pays signé le 17 septembre 2014 à Madrid par les ministres des Affaires Etrangères des deux pays. Il s'agit d'un document prospectif reflétant les grandes lignes stratégiques et les priorités de la coopération espagnole au Niger pour la période 2014-2016, à savoir notamment l'agriculture, la santé, l'humanitaire, le genre et la culture. La nouvelle dynamique insufflée à notre coopération par ce document, m'amène à exprimer



Lors de la rencontre

le souhait du Gouvernement nigérien de voir celles-ci se diversifier davantage en s'étendant à d'autres secteurs prioritaires dont les énergies renouvelables, le tourisme, l'agro-pastoralisme, domaines dans lesquels la réputation espagnole est mondialement établie», a dit la ministre des Affaires Etrangères.

Mme Kané Aïchatou Boulama a par conséquent invité l'Espagne à venir investir dans notre pays. Pour elle, il existe aussi dans le secteur minier, dans celui des infrastructures et dans l'agro industrie des opportunités certaines qu'il est possible d'exploiter aujourd'hui au Niger grâce à un environnement des affaires très incitatif.

Dans son intervention le Secrétaire d'Etat d'Espagne, M. Ignacio Ybanez, a fait part à la ministre nigérienne des

Affaires Etrangères de la volonté de son pays à renforcer les liens en matière d'échanges d'informations et de coopération. « L'Espagne porte un grand intérêt à cette coopération, c'est une grande priorité pour nous d'essayer de venir en aide à la volonté, à la détermination du Président de la République dans cet effort de coopération. Nous voulons travailler dans le domaine que le Niger pense que l'Espagne peut être le plus utile », a-t-il fait remarquer.

De même que l'intérêt de renforcer la coopération notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la lutte contre l'immigration illégale. Rendant hommage aux efforts déployés par le Président de la République du Niger et son gouvernement dans le cadre de la sécurité,

le Secrétaire d'Etat Espagnol a indiqué que le Niger, vu le contexte actuel, est à féliciter et à encourager. Malgré la situation sécuritaire au sahel, le Niger est un pays de paix. Ce succès est à mettre à l'actif du Président Issoufou Mahamadou.

Le Niger, a-t-il affirmé, accueille des réfugiés maliens et nigériens sur son sol, ceci démontre la solidarité du peuple nigérien aux peuples frères de ces deux pays. Une attention particulière a été accordée aux efforts qui se font au niveau du G5 Sahel, de l'Union Africaine et de la CEDEAO. Le Secrétaire d'Etat a également témoigné toute sa gratitude aux plus hautes autorités de notre pays pour l'élection de son pays comme membre non permanent du Conseil de Sécurité.

● Aïssa Abdoulaye Alfary

● Littérature

Dédicace du recueil de nouvelles "En attendant Minuit", de notre compatriote Mme Fatoumata Ibrahim Barry dite Adèle, à Paris, en France

La famille du monde de la littérature nigérienne compte depuis hier un nouveau membre. Il s'agit de Mme Fatoumata Ibrahim Barry dite Adèle. Elle a procédé hier à Paris, à la dédicace d'un recueil de 12 nouvelles. C'est l'Ambassade du Niger en France qui a servi de cadre pour cette cérémonie présidée par son Excellence Ado Elh. Abdou, en étroite collaboration avec le CONIF, le Conseil des Nigériens de France.

« En accueillant cette cérémonie de la dédicace du recueil, la représentation diplomatique de notre pays dans l'hexagone a voulu ainsi apporter

tout son soutien et son appui à cette compatriote qui vient d'emprunter, ce faisant, le chemin de nos grands écrivains », a dit l'ambassadeur, SEM. Ado

Elh. Abdou. Cette publication et son auteur doivent constituer une fierté et un honneur pour tous les nigériens, a-t-il ajouté. Cela d'autant plus que le livre de Mme Adèle, titré, "En attendant Minuit", fait partie des 300 publiés par l'Unesco sur 1000 manuscrits qui lui ont été soumis. Seulement, deux de ces publications dont celle de Mme Adèle ont été lues à la cérémonie de la remise des prix de la

journée du manuscrit francophone 2015, cérémonie qui a eu lieu le Vendredi 23 Octobre dernier à Paris.

Plusieurs thématiques telles que le sida, l'excision, la politique sont abordées avec finesse dans ces 12 œuvres dans une écriture sobre mais un style digne des grands littéraires ou poètes, à l'avenir promoteur. Notre compatriote entre

ainsi de plain pieds dans le monde littéraire nigérien. 24 ans, étudiante en médecine, Fatoumata Ibrahim Barry est déjà lauréate du Niger aux 7^{èmes} Jeux de la Francophonie Nice 2013, lauréate du Prix OSIWA 2015 à Dakar au Sénégal et lauréate des prix Globals Dialogues Atlanta 2015.

Moussa Hamani, Ambassadeur du Niger en France

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Royaume d'Espagne et la ministre mauritanienne de la Jeunesse et des Sports

Le Président de la République, Issoufou Mahamadou a reçu en audience, hier, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume d'Espagne en visite de travail dans notre pays. M Ignacio Ybanez qui a eu l'honneur de rencontrer le Président Issoufou a dit avoir fait avec lui un tour d'horizon des relations bilatérales de coopération multiforme qui unissent le Niger et le Royaume d'Espagne. Il a indiqué que les deux pays développent une coopération dans les domaines du développement, de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme, l'immigration illégale et le changement climatique. M Ignacio a ajouté que lui et le Président ont surtout discuté des perspectives de cette coopération affirmant qu'à ce sujet, le Président de la République lui a donné beaucoup d'idées que les deux pays peuvent développer, à travers les deux ministères des affaires étrangères, pour davantage



Le Chef de l'Etat s'entretenant avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Royaume d'Espagne...

renforcer les relations avec le Niger, qui est un pays central dans le sahel et l'Afrique de l'Ouest. Evoquant l'état des relations de coopération, le Secrétaire d'Etat espagnol a affirmé qu'elles se portent bien tout en soulignant que tout récemment, il était avec la ministre des Affaires Etrangères Mme Kané

Aichatou Boulama pour le sommet ministériel à New York et que les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères sont venus au Niger avant lui. Il a réaffirmé que, tout comme pour le Niger, le Royaume d'Espagne aussi, les défis sont grands surtout dans le domaine de la lutte contre le terrorisme qui reste une menace. De ce



... et avec la ministre mauritanienne de la Jeunesse et des Sports

point de vue, les deux pays ont beaucoup de choses à faire ensemble, a-t-il conclu. L'audience s'est déroulée en présence de la ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur Mme Kané Aichatou Boulama. Le Président de la République a par la suite reçu la ministre de la Jeunesse et des Sports de la

République Islamique de Mauritanie. Mme Coumba Ba était porteuse d'un message du Président mauritanien au Président Issoufou Mahamadou. A sa sortie d'audience, elle a indiqué qu'il a été question essentiellement de la mise en place d'un cadre d'intégration et de coopération en matière de jeunesse et des sports entre les pays du G5 du Sahel.

● Point de presse du Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères du royaume d'Espagne, en visite au Niger

Une jeune coopération dynamique et fructueuse

Le Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères du royaume d'Espagne, M Ignacio Ybanez a animé un point de presse hier dans la salle de réunion, du cabinet du premier ministre pour tirer le bilan des rencontres qu'il a eues dans le cadre de sa visite de travail au Niger. C'était en présence de la ministre des Affaires Etrangères de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'extérieur Mme Kané Aichatou Boulama.

Séance de travail avec la ministre des Affaires Etrangères de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, audiences avec le Président de la République et le Premier ministre, la journée du 3 novembre a été studieuse pour le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères du royaume d'Espagne M. Ignacio Ybanez en visite de travail au Niger sur invitation de la ministre des affaires étrangères de la coopération, de l'intégration africaine et des nigériens à l'extérieur.

Comme il l'a souligné, c'est justement la volonté d'échanger sur la coopération bilatérale qui a motivé son déplacement sur le Niger. « Cette coopération, fonctionne très bien », a indiqué M. Ignacio Ybanez. « Le Niger est un pays prioritaire de la coopération espagnole pour le développement », a-t-il précisé. La coopération entre le royaume d'Espagne et le Niger porte aussi sur le domaine sécuritaire, l'immigration. « Avec Mme la ministre des affaires étrangères de la coopération, nous avons eu la possibilité de passer en revue cette coopération qui est exemplaire, mais aussi, les différents conflits,

sources de préoccupations dans la sous région. On a parlé de la situation en Libye, et on a réitéré notre appui très clair aux efforts des Nations Unies et de l'envoyé spécial du secrétaire général M. Bernardino León, en vue d'arriver à un accord entre les parties », a dit le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères du royaume d'Espagne.

Il a ajouté qu'ils ont également évoqué la question de l'appui du Niger et l'Espagne dans ce sens, pour aboutir à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye. Lors du point de presse, M. Ignacio Ybanez a évoqué également les échanges qu'ils ont eus sur la lutte contre Boko Haram, qui, a-t-il dit est une menace pour le Niger, mais aussi pour les pays européens et pour l'Espagne en particulier. « Nous reconnaissons les efforts que fait le Niger dans cette lutte, et surtout le message qui est très clair que vous avez envoyé de façon régulière, qui consiste à dire que le gouvernement du Niger et la société nigérienne sont ensemble et ce qui est Haram, c'est Boko Haram », a expliqué M. Ignacio Ybanez. « Nous devons lutter contre ce phénomène qui est une



Lors du point de presse

menace contre nous tous, et qui ne représente pas les valeurs que nous admirons dans l'Islam comme religion et dans cette région du monde », a estimé le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères du royaume d'Espagne.

La situation du Mali a été aussi au menu des échanges des deux ministres, qui ont apprécié les efforts qui ont été faits pour que l'accord signé soit respecté par les parties. L'appui des pays de la région dont le Niger a été aussi évoqué. C'est une situation que l'Espagne suit avec un grand intérêt, a relevé M. Ignacio Ybanez. « Nous pensons que le terrorisme est toujours une menace dans cette région et nous sommes prêt à coopérer avec le gouvernement du Mali pour essayer d'appuyer la réconciliation nationale et ensuite lutter efficacement contre le terro-

risme », a ajouté le secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères du royaume d'Espagne, qui s'est dit par ailleurs satisfait et honoré des contacts qu'il a eus au Niger avec le Président de la République et le Premier ministre.

« Ces contacts ont été l'occasion de mesurer l'appréciation des plus hautes autorités en ce qui concerne la coopération espagnole », s'est réjoui M. Ignacio Ybanez, qui a assuré de la volonté de l'Espagne de continuer à appuyer le Niger qui fait beaucoup pour l'équilibre, la stabilisation de la région. Cet engagement de l'Espagne est aussi constant au sein de l'Union Européenne qui doit être plus présente dans le Sahel, mais aussi au niveau du conseil de sécurité dont l'Espagne est membre pour ces deux années, a estimé M. Ignacio Ybanez. De ce fait, a-t-il dit, c'est

une grande opportunité de connaître les points de vue du Niger sur les questions qui sont traitées au sein du conseil de sécurité.

La ministre des Affaires Etrangères de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des nigériens à l'extérieur Mme Kané Aichatou Boulama a salué le dynamisme de la coopération nigéro-espagnole. Très heureuse de la visite de son homologue espagnole qui a promptement répondu à son invitation, Mme Kané Aichatou Boulama a indiqué que l'événement est très important pour le Niger, dans le contexte actuel surtout avec la situation de menace sécuritaire, et au moment où le pays se prépare pour le sommet sur la migration, et la Cop21, a-t-elle expliqué.

« Toutes ces questions ont été abordées », a rappelé Mme Kané Aichatou Boulama. « Nous avons le soutien d'un pays ami pour faire face à tous ces défis. Le Royaume d'Espagne vient de confirmer sa disponibilité à renforcer la coopération particulièrement dans le domaine de la sécurité », a annoncé la ministre des Affaires Etrangères de la Coopération, de l'intégration africaine et des nigériens à l'extérieur. La jeune coopération, qui unit les deux Etats est très « bonne », fructueuse, a-t-elle relevé. De 2008 à ce jour le Niger a bénéficié pour des secteurs très prioritaires, d'une enveloppe d'environ 13 milliards de francs CFA dans le cadre de la coopération avec l'Espagne.

● Souley Moutari

● *Communiqué de presse de l'Ambassade des Etats Unis à Niamey*

Le Gouvernement des Etats-Unis soutient les élections au Niger

Cinq ans après le retour de leur pays à un régime démocratique, les Nigériens iront aux urnes au début de l'année 2016 pour les élections présidentielles, législatives et locales. Les élections de 2016 au Niger sont une excellente occasion pour le pays de réaffirmer son soutien à un processus électoral pacifique et une transition démocratique continue.

Les États-Unis soutiennent les institutions démocratiques fortes et estiment que celles-ci sont mieux réalisées dans un environnement de stabilité politique durable permettant ainsi d'assurer le succès d'élections crédibles et compétitives. Le Gouvernement des États-Unis apportera son soutien au processus électoral au Niger à travers un certain nombre d'activités d'assurances étran-

gères.

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'Ambassade des Etats-Unis à Niamey fourniront environ 2,45 millions \$ pour les préparatifs immédiats des élections à travers quatre projets:

L'USAID, en partenariat avec l'Institut de Développement Outre-mer (ODI) et le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL), mène un projet de six mois (de 150 000 dollars) en analyse de l'économie politique et de propositions d'actions (PEA), qui vise à fournir une meilleure compréhension des dynamiques informelles qui déterminent le comportement derrière la responsabilité électorale et l'administration publique au Niger. Le projet mène des recherches sur

les élections et les priorités des citoyens et facilite la distribution des résultats de la recherche et le dialogue autour de ces questions au public nigérien, les principaux acteurs locaux, les partis politiques et les organisations internationales. En outre, le projet collabore avec les chercheurs locaux afin de renforcer leur capacité à mener des recherches orientées vers l'action et la façon dont le gouvernement et les partis politiques peuvent répondre aux priorités publiques.

L'USAID, en collaboration avec le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), a lancé un projet de cinq ans d'atténuation de la violence électorale à travers les systèmes nationaux d'alerte rapide (NEWS). NEWS vise à atténuer la violence électorale par des systèmes nationaux d'alerte précoce.

Ce projet régional (500 000 \$ au Niger) surveille, analyse et signale les cas de violence liés aux élections au cours du processus électoral afin de créer un environnement plus sûr et pacifique pour les citoyens nigériens.

L'USAID appuie également une participation plus active au processus démocratique à travers le lancement d'un nouveau projet intitulé Programme d'appui à la Gouvernance Participative (PRG). L'une des activités principales du PRG se concentre sur le soutien aux efforts du gouvernement et la réactivité des citoyens aux besoins du public en vue d'accroître la confiance des citoyens dans l'état. Cette activité de 16 mois de plus de 1,8 million de dollars sera centrée sur la mobilisation des partis politiques à répondre aux priorités des citoyens

nigériens. Le PRG met également l'accent sur le soutien à l'intégration des groupes marginalisés tels que les jeunes et les femmes dans le processus politique et électoral, au renforcement de la compréhension des partis politiques du processus électoral, et l'amélioration de la couverture médiatique des plates-formes des partis politiques pendant le processus électoral.

L'Ambassade des États-Unis à Niamey a également accordé une subvention de près de 25 000 dollars aux dirigeants de l'Association des Jeunes Leaders Africains du Niger (YALI) pour mener une caravane de sensibilisation au public sur les responsabilités civiques et la participation des jeunes dans le processus électoral.

(Source : Ambassade des USA au Niger)

● *Prix des céréales sur le marché*

Une évolution mitigée des prix des céréales

Contrairement à la semaine précédente, la situation des prix sur les marchés céréaliers nigériens connaît une évolution mitigée au cours de la semaine N°43 du mercredi 21 au mardi 27 octobre 2015, indique le Bulletin hebdomadaire N°352 publié par le Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA). Ainsi, précise le bulletin, les prix moyens du sorgho et du maïs enregistrent respectivement une légère augmentation de 2% et 1%, pendant que celui du mil accuse une légère diminution de 1%. Quant au riz importé, son prix moyen reste presque identique à celui de la semaine passée. Cette hausse des prix du sorgho et du maïs peut essentiellement s'expliquer par la baisse de l'offre de ces produits en particulier sur les marchés de la région de Diffa.

Par rapport à la même période de l'année dernière (2014), relève la même source, les prix moyens des céréales affichent les variations ci-après : -8% pour le mil et le sorgho, +2% pour le maïs et constante pour le riz importé. Comparés à la moyenne quinquennale (2010/2014) à la même période, les prix moyens des céréales sèches présentent les niveaux plus bas ci-après : le mil (-9%), le sorgho (-8%) et le maïs (-4%). Quant au riz importé son prix moyen reste presque identique à la moyenne quinquennale (2010/2014).

Pour le mil, le prix moyen du sac d'environ 100 Kg a enregistré un léger fléchissement de 1% au cours de cette semaine en raison de la baisse

de la demande du produit suite à la mise sur les marchés de la nouvelle récolte 2015. Le prix moyen national du sac d'environ 100 Kg s'établit actuellement à 17 042 FCFA contre 17 185 FCFA précédemment. « Comparé à l'année passée (2014) et à la moyenne quinquennale (2010/2014) à la même période, ce prix moyen national se situe à des niveaux plus bas de 8% et 9% respectivement. Au plan national, le prix le plus bas du sac est relevé sur le marché de Gaya (12 000 FCFA), tandis que le prix le plus élevé est pratiqué à Ingall (22 000 FCFA). A Niamey, les prix du sac d'environ 100 Kg restent stables par rapport à la semaine passée et varient entre 17 500 FCFA à Katakoto et 18 000 FCFA sur les marchés de Bonkaney Haro Banda et

Wadata », souligne le bulletin du SIMA.

Pour ce qui est du maïs, il ressort que, tout comme le sorgho, le prix moyen du sac d'environ 100 Kg de maïs enregistre une légère hausse de 1% par rapport à son niveau de la semaine passée à cause de la baisse de l'offre de cette céréale sur plusieurs marchés. Le prix moyen national du sac d'environ 100 Kg de ce produit s'établit actuellement à 18 800 FCFA contre 18 669 FCFA précédemment. Comparé à la même période de l'année passée (2014) et à la moyenne quinquennale (2010/2014), le prix moyen actuel du sac de 100 Kg de maïs affiche des niveaux plus élevés de 2% et plus bas de 4% respectivement.

« Au plan national, le prix plancher du sac du maïs est relevé sur les marchés de Bakin-Birgi/Tanout et Balleyara (15 000 FCFA chacun). Par contre, le prix plafond du sac est pratiqué sur celui d'Agadez Commune (25 000 FCFA). Sur les marchés de Communauté Urbaine de Niamey, les prix du sac de 100 Kg de maïs connaissent un léger fléchissement hebdomadaire de 2% et se situent entre 18 000 FCFA à Katakoto et 19 000 FCFA sur les marchés de Bonkaney et Haro

Banda », note la même source. Concernant le riz, à l'instar des semaines précédentes, le prix moyen du sac de 50 Kg de riz importé n'enregistre pas de changement significatif en raison d'un approvisionnement régulier des marchés assuré par les commerçants grossistes face à une demande presque toujours constante, indique le bulletin. « Le prix moyen national du sac d'environ 50 Kg de cette céréale s'établit actuellement à 20 903 FCFA contre 20 902 FCFA précédemment. Le prix moyen actuel du sac de 50 Kg de riz importé présente un niveau constant comparé aussi bien à son niveau de la même période de l'année passée (2014) qu'à celui de la moyenne quinquennale (2010/2014). Au plan national, les prix du sac de 50 Kg de riz importé oscillent entre 17 500 FCFA à Téra et 25 000 FCFA sur les marchés de N'Guigmi, Dungass et Guidiguir/Gouré. A Niamey, les prix du sac de 50 Kg de riz importé accusent un léger repli de 1% par rapport à la semaine passée et s'établissent entre 18 000 FCFA à Katakoto et 18 500 FCFA sur les marchés Bonkaney, Haro Banda et Wadata », explique le bulletin. Quant au sorgho, le document

souligne qu'à l'opposé de la semaine antérieure, le prix moyen du sac d'environ 100 Kg de sorgho enregistre une légère augmentation de 2% par rapport à la semaine écoulée du fait de la diminution de l'offre du produit sur les marchés de la région de Diffa. Le prix moyen national du sac de 100 Kg se situe actuellement à 16 441 FCFA contre 16 152 FCFA la semaine précédente. Comparé à l'année précédente (2014) et à la moyenne des cinq dernières années (2010/2014) à la même période, ce prix moyen national présente un niveau plus bas de 8% dans les deux cas. « Au niveau national, le marché de Tessaoua pratique le prix du sac le plus bas (11 000 FCFA) alors que celui de Mainé Soroa affiche le prix du sac le plus élevé (22 000 FCFA). Sur les marchés suivis de la capitale, la situation actuelle se caractérise par un accroissement de prix de 3% par rapport à la semaine précédente. Ces prix vont de 16 000 FCFA à Katakoto à 19 500 FCFA sur le marché de Haro Banda », conclut le bulletin.

Mamane Abdoulaye

● *Visite du ministre de l'Équipement sur le chantier des voiries urbaines de Niamey*

Apprécier l'état d'avancement des travaux

La ville de Niamey connaît ces dernières années une urbanisation accélérée et démesurée. Cette situation entraîne de facto des besoins nouveaux auxquels l'État doit impérativement répondre. Parmi ces besoins, figure la construction des infrastructures routières à même de relier les différents quartiers et faciliter la circulation des personnes et de leurs biens. C'est pourquoi, le gouvernement s'est engagé dans la mesure du possible à faire de la capitale de notre pays une ville coquette et moderne à travers la voirie urbaine. La visite du ministre de l'Équipement M. Ibrahim Nomao hier matin, sur le chantier de la première tranche des 70 Km de voiries urbaines prévus pour la ville de Niamey, s'inscrit dans le cadre du suivi régulier du chantier dont les travaux ont démarré au mois de mars 2015.

Cette visite du ministre de l'Équipement a débuté au niveau de la rue Foulan (FK 160), précisément à partir de la double voie située derrière le cimetière musulman, puis a concerné l'atelier de mise en œuvre de l'enduit superficiel, le PK 5+ 000 du boulevard Tanimoune à l'intersection avec la route de Ouallam, ensuite la zone de mise en œuvre de la couche de chaussée ; le PK 9 +500 du dalot en exécution, en passant par les PK 11 ; 12 et 15 avec comme point de chute la bleue zone, soit au total 22km de voiries urbaines. Au niveau de tous ces points cités, le ministre de l'Équipement et sa délégation ont marqué un arrêt pour voir comment le travail est exécuté et recevoir des explications de la part de l'entreprise responsable du marché concernant les difficultés auxquelles elle fait face quotidiennement.

À l'issue de cette sortie, le ministre de l'Équipement s'est dit à la fois désolé et satisfait. Il explique cet état de fait par le degré d'incivisme observable dans la ville de Niamey. "Vous êtes témoins de ce que nous avons vu. Des travaux sont en cours et les gens se permettent de venir jeter des ordures là où se passent ces travaux. À certains endroits, les travaux sont en cours ou presque même terminés, mais on voit qu'une partie de la chaussée est engloutie par les ordures. C'est désolant", a déploré le ministre de l'Équipement. Il a fait remarquer qu'au moment où l'État s'efforce de dépenser d'énormes moyens pour embellir notre capitale et rendre fluide la circulation à Niamey, certains Nigériens se permettent de réagir de cette façon. Pourtant le ministre avait attiré l'attention des services compétents dès le début des travaux pour arrêter le dépôt

de nouvelles ordures et s'occuper du dégageant des anciennes stockées sur la route. Malheureusement, le constat est amer et désolant. La problématique de la gestion des ordures se pose avec acuité à Niamey à tel enseigne qu'on peut aisément se demander quel rôle joue la municipalité ? "Les travaux peinent jusqu'à présent du fait que les ordures ne sont pas encore déchargées. Il est vrai qu'il y a eu un élan au niveau des arrondissements qui a permis d'évacuer un certain nombre de tas d'ordures. Mais beaucoup reste à faire et j'en appelle les autorités communales de prendre en charge le problème des ordures sur la route en construction" a dit le ministre de l'Équipement M. Ibrahim Nomao. Le second sentiment est la satisfaction au regard de l'avancement des travaux, qui sont à un taux d'exécution de 51%. "Nous avons trouvé sur le chantier une bonne organisation du travail. J'encourage vivement l'entreprise SATOM SOGEA à maintenir le cap pour respecter le délai d'exécution des travaux", a souligné le ministre de l'Équipement. Le Chef d'agence de l'entreprise M. Georges Ale, a rappelé que cette opération qui a démarré en mars 2015 avance bien.



La délégation ministérielle sur un chantier de la voirie

"Aujourd'hui, nous sommes à plus de la moitié du chantier à réaliser. Et nous espérons dans les tous prochains mois pouvoir ouvrir entièrement le tronçon de bout en bout. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est une volonté des autorités du Niger de réduire très rapidement les nuisances causées aux populations notamment au niveau du trafic urbain ; le règlement rapide de certaines difficultés qui sont toujours en suspens. C'est même là l'intérêt de la visite du ministre, car nous faisons face à deux problèmes essentiels : les ordures ménagères qui freinent l'avancement des travaux et le problème de l'assainissement" a déclaré M. Georges ALE. Il a précisé que dans le quartier de Bobiel, les questions liées à la stagnation des eaux posent la

problématique de l'assainissement dans la ville de Niamey. "C'est un sujet préoccupant et le ministre a montré qu'il en est totalement conscient, qu'il va pouvoir mobiliser toutes les parties prenantes dans la gestion de l'assainissement des eaux pluviales de la ville de Niamey", a indiqué M. Georges Ale, précisant que du point de vue impact, ce chantier emploie plus de 1000 personnes. "Nous utilisons une quarantaine de sous-traitants locaux qui participent à la réalisation de cette infrastructure. Ce qui permet d'assurer un certain transfert de compétence aux petites et moyennes entreprises", a conclu le chef d'agence de l'entreprise SATOM SOGEA.

● Hassane Daouda

● *Réunion du comité de pilotage du projet régional «autonomisation des femmes et dividende démographique au sahel»*

Echanges fructueux entre les pays concernés sur l'exécution du projet

La ministre en charge de la population, Mme Maikibi Kadidiatou Dandobi, présidente du comité régional de pilotage du projet a présidé hier, à Niamey, la réunion technique dudit comité. L'objectif est de discuter des attentes spécifiques, les procédures des trois (3) partenaires du projet à savoir la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la Population, et l'Organisation Ouest Africaine de la Santé. Les participants ont également fait l'analyse des actions clés et partagé les expériences des six (6) pays concernés par le projet. Cette réunion s'est déroulée en présence des ministres en charge des questions de population du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Tchad, ainsi que des experts.

Le comité régional est un cadre pour coordonner, suivre et rendre compte des progrès sur le dividende démographique. Il permet l'établissement d'une plateforme régionale en collaboration avec les partenaires, pour le partage des résultats et des bonnes pratiques entre les États dans le Sahel. La réunion du comité technique de pilotage a discuté de plusieurs aspects dont celui de la communication pour un changement social et de comportement. Selon la ministre en charge de la population, le concept a évolué pour

atteindre les objectifs, la communication doit être primordiale.

Le projet se penche aussi sur l'éducation des filles ; l'autonomisation et le renforcement de compétence des femmes ; la santé de la reproduction en rendant disponible les produits ; le renforcement de capacité du personnel de santé pour un service de qualité et le traitement des questions démographiques pour atteindre la question du dividende démographique.

En ce qui concerne la planification familiale, la ministre a donné



La table de séance à l'ouverture de la réunion

l'exemple d'une femme donnée en mariage à l'âge de 16 ans. Cette femme a totalisé quatre gestations à l'espace de sept (7) ans. Alors qu'elle voulait bien pratiquer l'espacement des naissances, mais, elle ne sait pas comment faire. Ensuite son mari et sa belle mère ne voulaient pas entendre parler de planning familial. Il se trouvait également que le centre de santé est loin de son village. «Ici, plusieurs aspects interviennent, c'est pourquoi, la communication

pour un changement social et de comportement est nécessaire», a-t-elle dit.

Mme Maikibi Kadidiatou Dandobi a en outre indiqué que, pour son bon fonctionnement, le comité régional de pilotage aura besoin d'une parfaite collaboration avec les partenaires techniques et financiers du projet pour une harmonisation des actions et des indicateurs pour le suivi des progrès réalisés en matière de dividende démographique au Sahel. Selon elle,

plusieurs préoccupations ont été posées, mais, si chaque pays dispose d'un manuel de procédure bien maîtrisé, la question de gestion du projet sera résolue.

Pour la ministre en charge de la population, avec ses trois volets, le projet vise à améliorer la demande pour la planification familiale et les services de santé maternelle et infantile. Elle permettra de mettre en place une capacité régionale pour la sécurisation des produits contraceptifs et de santé maternelle et infantile essentiels et pour la formation des agents de santé qualifiés tels que les sages-femmes et il va aider à l'habilitation des filles et des femmes. Enfin, Mme Maikibi Kadidiatou Dandobi a précisé que les gouvernements restent les répondeurs de la Banque Mondiale. « En élaborant, le gouvernement peut inclure les ONG dans la mise en œuvre. Nous avons eu des échanges très fructueux qui nous permettent de bien exécuter le projet », a-t-elle conclu.

● Seini Seydou Zakaria



ISLAMIC RELIEF WORLDWIDE Since 1984
Dedicated to alleviating the poverty and suffering of the world's poorest people
Niger Office – Commune 1 – Kouara Kano – Rue KK-46 – P n°648, BP. 10733, Niamey,
Niger Tel: +22720345923, Site web: www.islamic-relief.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour contribuer à la lutte contre la malnutrition, l'ONG Islamic Relief met en œuvre un projet financé par l'Agence Suédoise pour le Développement International intitulé « **Contribution à la réduction de la mortalité liée à la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans dans le district sanitaire de Kollo** ».

L'intervention concerne le CRENI et les 26 CRENAS du district sanitaire de Kollo.

Le projet a été reconduit pour une 2^{ème} phase couvrant la période de Juin 2015 à Mai 2016. Pour cette nouvelle phase, afin de renforcer les interventions, certaines nouvelles activités ont été prévues telle la fourniture et l'installation d'équipements solaires photovoltaïques dans les centres de santé de Kouré, Dantchandou et Larba Touloumbo du district sanitaire de Kollo qui fait l'objet du présent avis d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent retirer, moyennant la somme de **vingt-cinq mille (25.000) FCFA**, le DAO auprès du Bureau de l'ONG Islamic Relief Niger à Niamey, Commune 1 – Kouara Kano – Rue KK-46 – P n°648 face au CEG 14 à partir du **mardi 3 novembre 2015**.

La visite de lieu par tout soumissionnaire est nécessaire, mais pas obligatoire.

Les offres, composées d'une offre technique, d'une offre financière et d'une lettre de soumission adressée à : « **Monsieur le Directeur Pays de Islamic Relief Niger, BP 10 773 – Niamey** » seront déposées sous pli fermé au secrétariat d'Islamic-relief **au plus tard le mardi 17 novembre 2015 à 13h**.
Toute offre reçue hors délai sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'IR Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent Appel d'Offres.

**Le Directeur Pays pi
Mr Amadou MIDOU**



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI/ DEPARTEMENT DE KOLLO
COMMUNE RURALE DE KIRTACHI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 001/2015/CR/KIRTACHI/PAC III

Pour la construction de 2 classes équipées en matériaux définitifs à Mangas Koira dans la Commune Rurale de Kirtachi

La Commune Rurale de Tamou a négocié et obtenu du Programme d'Actions Communautaires phase III le financement de son Micro-Projet intitulé « **construction de 2 classes équipées en matériaux définitifs à Mangas Koira dans la Commune Rurale de Kirtachi** » ; dans Département de Kollo, région de Tillabéri.

Le Maire de la Commune Rurale de kirtachi lance un Appel d'Offres pour la « construction de 2 classes équipées en matériaux définitifs à Mangas Koira dans la Commune Rurale de Kirtachi ».

Sont admis à concourir les soumissionnaires titulaires d'un agrément national option BTP de catégorie II minimum.

Les soumissionnaires doivent être en règle vis-à-vis de l'Administration.

L'ensemble des travaux est constitué d'un seul lot suivant: « **Construction de 2 classes équipées en matériaux définitifs à Mangas Koira dans la Commune Rurale de Kirtachi** ».

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des renseignements complémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Mairie de Kirtachi, du lundi au jeudi (jours ouvrables) entre 9 heures et 16 heures 30 minutes, et les vendredis (jours ouvrables) de 9 heures à 13 heures.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, auprès de la Mairie de Kirtachi moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinquante (50 000F) francs CFA**.

Les offres présentées en **une originale et trois copies** et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **2%** de l'offre financière devront être déposées ou parvenir au siège de la Mairie de Kirtachi **au plus tard le 25/11/ 2015 à 10 h 00**.

Toute offre non accompagnée d'une garantie de soumission sera rejetée.

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour dans la Salle de réunion de la Mairie de kirtachi à 11 heures** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Le Maire de la Commune Rurale de Kirtachi

République du Niger
Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général
Fonds Commun d'Appui au PDS 2011 – 2015
BP: 11 323 - Niamey - Niger
Tel: (227) 20 72 69 60/20 72 27 82
Fax: (227) 20 72 45 70

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°03/2015/ MAT-INFO-DS /FC-PDS

**FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE
POUR LA DIRECTION DES STATISTIQUES POUR LA MISE EN PLACE DU DHIS2**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru online le 9 mars 2006 et dans le numéro 675 du 31 mars 2006 de «Development Business», le sahel dimanche N° 1176 du 17 mars 2006 et les sahels quotidiens n°7098 du 20 et n°7099 du 21 mars 2006 et le Plan de Passation des marchés publics du Ministère de la Santé Publique au titre de l'année 2014 paru dans les Sahel quotidien N°8713 du mercredi 23/04/2014.

Le Gouvernement de la République du Niger a reçu des subventions de l'Agence Française pour le Développement (AFD), de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), de l'Agence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), de Gavi Alliance et de UNFPA sous forme de Fonds Commun d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan de Développement Sanitaire 2011 – 2015 en diverses monnaies et à l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements au titre du marché de **Fourniture et installation de matériel informatique pour la Direction de la Statistique**

Le Ministère de la Santé Publique (MSP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **fournir et installer du matériel informatique à la Direction de la Statistique pour la mise en place du DHIS2** retenues à les recevoir.

Lot unique: Fourniture et installation du matériel informatique pour la Direction des Statistiques pour la mise en place du DHIS2

Le délai de livraison est de deux (2) mois à compter de la date de notification du Procès Verbal de la validation des calculs fiscaux de la Direction Générale des Douanes (Commission Technique chargée d'examiner la validité des calculs fiscaux).

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives de Passation des Marchés de fournitures, travaux et services autres que les services de consultants de janvier 2011.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

**Ministère de la Santé Publique
Direction Générale des Ressources
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
Bureau du Chargé du Suivi des Marchés du Fonds Commun
Porte N°2.16 (2ème étage)- BP: 11 324 Niamey Niger -Tél : 20 20 39 05/ 20 72 69 60
90 22 16 30 /96 49 43 71**

Email : omaramadou2003@yahoo.fr

et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 15h à 17h00.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en français contre un paiement d'une somme non remboursable de **deux mille (200.000) francs CFA** (ou équivalent dans une monnaie librement convertible) en liquide ou en chèque certifié. Le Document d'Appel d'Offres est à retirer directement par le fournisseur auprès de l'acheteur ou le Dossier d'Appel d'Offres pourra sur demande être envoyé par courrier express et après paiement en avance des frais d'acquisition et d'expédition.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 23 novembre 2015 à 11 heures**, heure locale.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas acceptée. Les offres arrivées en retard ne seront pas reçues. Les soumissions seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous, **le 23 novembre 2015 à 11h30 mn**, heure locale.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives de Passation des Marchés de fournitures, travaux et services autres que les services de consultants de janvier 2011.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de:

Lot Unique : Deux millions cinq cent mille (2.500.000) de FCFA (ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible)

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général-BP : 11 323 Niamey,
2ème étage, Porte 207-Tél : (227) 20 72 69 60**

Dr IDRIS MAIGA MAHAMADOU

● Dosso/Culture

Une école de formation artistique et culturelle bientôt à Dogondoutchi et Dosso

A l'instar des autres régions du pays, une école de formation artistique et culturelle ouvrira ses portes au cours de ce mois à Dogondoutchi. Cette école de formation rentre dans la droite ligne du programme sectoriel de l'éducation et de la formation qui stipule que la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans tel que prôné par le Président de la République Issoufou Mahamadou. Les enfants qui ont ainsi achevé leur scolarité au niveau du primaire sont orientés dans les différents ministères en charge de l'éducation.

Au niveau de la région de Dosso, le comité national d'orientation a mis à la disposition de la direction régionale de la culture, des arts et loisirs, 100 élèves pour la commune de Dogondoutchi et 20 élèves pour de la commune de Dosso. Les enfants qui seront orientés dans ces écoles suivront un programme de collège et au bout de trois ans, ils re-

outillés dans le domaine de la culture à savoir l'art dramatique, l'art plastique, l'audio visuel, le cinéma, la danse ainsi que l'informatique. Après l'obtention du BEPC, ces élèves pourront poursuivre leurs études au lycée où dans une école professionnelle.

Par rapport aux infrastructures, les locaux de la maison des jeunes serviront de salles de cours en attendant



Le Directeur régional de la culture s'adressant aux candidats

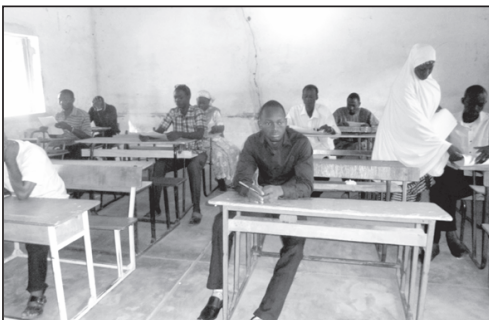
En vue de l'ouverture de l'école de formation artistique et culturelle de Dogondoutchi, un test de recrutement de 12 enseignants contractuels s'est déroulé, samedi dernier, au CEG1 de la localité. Le lancement de ce test a été présidé par le secrétaire général de la préfecture de Dogondoutchi, M. Salifou Hamidou Moumouni. La création de cette école qui, a-t-il indiqué représente un joyau pour le département. La création de cette école a souligné le secrétaire général de la préfecture de Dogondoutchi s'intègre dans la droite ligne du programme de renaissance du Président de la République Issoufou Ma-

hamadou. M. Salifou Hamidou a exhorté les candidats à traiter les sujets avec calme et sérénité avant de leur souhaiter bonne chance. Auparavant, le directeur régional de la culture, des arts et loisirs de Dosso M. Yissoufou Boubacar s'est réjoui de l'implication des autorités préfectorales de Dogondoutchi pour la création de cette école de formation artistique et culturelle. Pour la réussite de ce secteur de l'éducation, le directeur régional de la culture de Dosso a souhaité un partenariat avec la direction départementale des enseignements secondaires, l'autorité, l'association des parents d'élèves ainsi que

les professeurs qui auront à encadrer les enfants. M. Yissoufou Boubacar s'est dit confiant quant à l'avenir de cette école et a espéré l'épanouissement des enfants afin qu'ils puissent mettre en valeur leurs talents.

Le directeur départemental des enseignements secondaires par intérim M. Moudi Gazayé a rassuré la direction régionale de la culture de l'implication de son ministère qui mettra à la disposition de ces nouvelles écoles de formation des enseignants bien formés qui vont encadrer les enfants.

**Mahamane Amadou
ONEP-ANP/Dosso**



Une vue des candidats

cevront un diplôme équivalent au BEPC. La particularité ici, c'est qu'en dehors de l'enseignement général, les élèves seront

la construction des classes. Le processus a déjà été lancé à Dogondoutchi où deux classes seront réalisées très bientôt.

● Tahoua/Création de l'Association Union Kel Tanat Foussaha

Sensibiliser les populations pour la prise en charge du développement de leur terroir

Une délégation du bureau provisoire de l'Association « Union Kel Tanat Foussaha », conduite par son président, M. Yacouba Alkassoum (conseiller technique du ministre des finances), a sillonné l'Azawak dans le cadre de la vulgarisation des textes fondamentaux de la nouvelle association. Celle-ci est apolitique et sans confession religieuse. Tous ses membres ont les mêmes droits et obligations, sans distinction de race.

Cette précision s'avère nécessaire pour faire comprendre aux habitants d'un village ou hameau donné que la solution des problèmes agro, sylvo-pastoraux, scolaires et environnementaux, est d'abord entre leurs mains. Ils ont donc tous intérêt à s'asseoir sous l'arbre à palabre pour discuter, ensemble, des problèmes et solutions de la survie de leur terroir. A en croire M. Yacouba

Alkassoum, il faut rappeler à nos parents des campagnes lointaines cet adage : « aides-toi, le ciel t'aidera ! »

C'est pourquoi, l'Association, « Union Kel Tanat Foussaha », officiellement reconnue en mai 2015 (par arrêté 382/ MISP/ ACR/DG APT/DCP), a pour objectif d'informer et de sensibiliser les communautés du Niger à prendre en charge les questions de développement de leur terroir. En d'autres

termes, les populations de nos villages, campements ou hameaux, doivent elles-mêmes planifier leurs besoins prioritaires, identifier les actions à mener, sans faire recours à l'extérieur. Une fois l'équation posée à la base, les gens trouveront les solutions adéquates. S'ils décident de cotiser, et bien c'est cette première solution qu'il faut retenir. Si la population estime qu'il faut élaborer une fiche de projet à financer par la mairie de la localité, l'Etat, une ONG ou bien un partenaire extérieur, c'est cette formule qu'il faut retenir. C'est l'unique façon d'apprendre, petit à petit, à se passer de l'aide internationale.

La randonnée a été fructueuse dans l'Azawak, déclare M. Yacouba Alkassoum. Il ajout en effet que toutes les populations ont pris conscience de la nécessité de contribuer à l'essor économique embryonnaire de leur zone. « personne ne construira le Niger, à notre place ! ».

De Tlemecès à Egarek, en passant par Tillia, puis de Tassara à Abalak en passant par Tchintabaraden ; Kao, Tamayya, la mission s'est partout régala des mets traditionnels et passé la nuit à la belle étoile.

Au niveau de chacune des localités visitées, la mission laisse des copies certifiées de

l'arrêté de reconnaissance de l'association, son statut et règlement intérieur. La mission instruit les villageois de former un bureau provisoire, en attendant le premier congrès.

L'on note que l'apport personnel est mis en avant dans toutes les actions de développement à la base. Le président provisoire de l'Association et sa délégation sont rentrés à Niamey, satisfaits et réconfortés. La sensibilisation continue dans les autres régions du Niger.

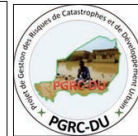
**Raviv Mahamadou
Mamoudou
ANP/ONEP Tahoua**



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN
PGRC-DU

Marchés Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/TRAVAUX/5340NE POUR L'AMENAGEMENT DE VOIES PAVES DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V Crédit 5340 -NE



1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans Development Business du **mardi 17 mars 2015** et **Sahel quotidien du lundi, 16 mars 2015**

2. Le Gouvernement du Niger a obtenu un prêt de la Banque mondiale et un don du Fonds des Pays les Moins Avancés (FPMA) administré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) d'un montant équivalant cent six millions (106.000.000) de dollars US pour financer le Projet de Gestion des Risques de catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU). Il se propose d'utiliser une partie des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à : **L'AMENAGEMENT DE VOIES PAVES DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V**

La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3. La Ministre du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour l'aménagement des voies pavées dans l'arrondissement communal de Niamey V.

Les travaux sont répartis en **trois (3) lots** ainsi qu'il suit :

LOT N°1: RUE KI 47 KIRKISSOYE
LOT N°2: RUE COLLECTRICE ZARMAGANDAY
LOT N°3: RUE BB 36 BANGA BANA

4. Le délai d'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres par lot est :

LOT N°1: 5 mois
LOT N°2: 4 mois
LOT N°3 : 6 mois

Les travaux doivent être exécutés dans les délais ci-dessus à compter de la date de notification du marché dûment signé.

Les offres proposant un délai d'exécution supérieur seront considérées comme non conformes et rejetées comme telles.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des prescriptions techniques sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres, Passation des Marchés Travaux, publié par la Banque Mondiale août 2012.

6. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres International spécifiées dans la publication de la Banque « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA édition de mai 2004 révisés en octobre 2006 et mai 2010 et janvier 2011 et, est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de M. Amadou Souley Massaoudou Coordonnateur du PGRC-DU, et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous du lundi au jeudi de 8 h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h30mn.

8. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant déterminé ainsi qu'il suit par lot :

LOT N°1 : 7 millions F CFA
LOT N°2 : 4 millions F CFA
LOT N°3 : 8 millions F CFA

9. Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants:
a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des 5 dernières années déterminé ainsi qu'il suit par lot :

LOT N°1: 1 milliard F CFA
LOT N°2: 500 million F CFA
LOT N°3: 1 milliard F CFA

b) avoir réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale au moins deux projets de nature et de complexité comparable à celle des travaux objet du présent appel d'offres au cours des années allant de 2005 à 2015;

c) avoir le matériel par lot nécessaire pour la réalisation des présents travaux tel que déterminé dans le DAO ;

d) avoir des liquidités ou des facilités de crédit nécessaire pour le démarrage des

travaux d'un montant déterminé ainsi qu'il suit par lot :

LOT N°1 : 100 millions F CFA
LOT N°2 : 60 millions F CFA
LOT N°3 : 120 millions F CFA

e) proposer un personnel qualifié par lot tel que déterminé dans le DAO ;

10. Les soumissionnaires nationaux qualifiés ne bénéficient pas d'une marge de préférence lors de l'évaluation des offres.

11. Les pièces à joindre à l'offre sont

Pour les soumissionnaires étrangers :

- Une copie légalisée de tout document définissant l'identité, la nationalité ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activités ou tout document équivalent.

Pour les soumissionnaires nationaux :

- Une attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP et datant de moins de six (6) mois ;

- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois et en son original;

- Une attestation de non faillite, non liquidation et non règlement judiciaire datant de moins de 3 mois

- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de l'Inspection de Travail et de la CNSS.

- Une attestation de la Chambre de Commerce de l'année en cours ;

- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire selon le modèle fourni par l'ARMP attestant sa non affiliation à une société, cabinet d'études ou entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire du DAO ou qui a été engagé (ou serait engagé) comme maître d'œuvre au titre du marché ;

- Une attestation d'engagement indiquant que le soumissionnaire a connaissance des dispositions du code d'éthique en matière de marchés publics selon le modèle fourni par l'ARMP

12. Les offres doivent être présentées suivant les formulaires de soumission figurant dans le présent Dossier d'Appel Offres National (DAON).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA**. Le paiement sera effectué en espèces.

Le Document d'Appel d'Offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

13. Les offres rédigées en français devront être soumises en **trois (3) exemplaires (un original et deux copies)** à l'adresse ci-dessous **au plus tard le lundi, 30 novembre 2015 à 10 heures**.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Unité de Coordination du Projet

Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU), Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932
Tél. : +227 20 75 20 72

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain **le lundi, 30 novembre 2015 à 10 heures 30 minutes**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Toutefois les offres peuvent être acceptées séance tenante lors de l'ouverture par la Commission ad hoc d'ouverture et d'adjudication des offres.

15. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A L'Attention de Monsieur AMADOU SOULEY MASSAOUDOU
Coordonnateur National du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC-DU), Unité de Coordination du Projet
Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932/ Tél. : +227 20 75 20 72

AMADOU SOULEY MASSAOUDOU



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN
PGRC-DU

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 02/TRAVAUX/5340NE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE DIGUES A NIAMEY Crédit 5340 -NE



1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans Development Business du **mardi 17 mars 2015** et **Sahel quotidien du lundi, 16 mars 2015**.

2. Le Gouvernement du Niger a obtenu un prêt de la Banque mondiale et un don du Fonds des Pays les Moins Avancés (FPMA) administré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) d'un montant total équivalant à cent six millions (106.000.000) de dollars US pour financer le Projet de Gestion des Risques de catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU). Il se propose d'utiliser une partie des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à :

REALISATION DE TRAVAUX DE DIGUES A NIAMEY

La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3. La Ministre du Développement Communautaires et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour la réalisation des digues de protection dans l'arrondissement communal de Niamey V.

Les travaux sont répartis en **trois (3) lots** repartis ainsi qu'il suit :

LOT N°1 : DIGUE DE GOUDEL; ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY I

LOT N°2 : DIGUE DE SAGA; ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY IV

LOT N°3 : DIGUE DE LAMORDE; ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE NIAMEY V.

4. Le délai d'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres par lot est :

LOT N°1: 10 mois

LOT N°2: 8 mois

LOT N°3 : 11 mois

Les travaux doivent être exécutés dans les délais ci-dessus à compter de la date de notification du marché dûment signé.

Les offres proposant un délai d'exécution supérieur seront considérées comme non conformes et rejetées comme telles.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des prescriptions techniques sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres, Passation des Marchés Travaux, publié par la Banque Mondiale août 2012.

6. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA édition de mai 2004 révisés en octobre 2006 et mai 2010 et janvier 2011 et, est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de M. Amadou Souley Massaoudou Coordonnateur du PGRC-DU et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous du lundi au jeudi de 8 h à 16h 30 et le vendredi de 8h à 13h 30mn.

8. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant déterminé ainsi qu'il suit par lot :

LOT N°1: 30 millions F CFA

LOT N°2: 10 millions F CFA

LOT N°3 : 35 millions F CFA

9. Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants:

a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des 5 dernières années déterminé ainsi qu'il suit par lot :

LOT N°1: 4 milliard F CFA

LOT N°2: 2 milliard F CFA

LOT N°3: 4 milliard F CFA

b) Avoir réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale, au moins deux projets d'un montant minimum équivalent à 2,5 milliards FCFA par projet pour les lots (1 et 3) et 1,5 milliard par projet pour le lot 2 au cours des années allant de 2005 à 2015;

c) Avoir le matériel par lot nécessaire par lot pour la réalisation des présents

travaux tel que déterminé dans le DAO ;

d) Avoir des liquidités ou des facilités de crédit nécessaire pour le démarrage des travaux d'un montant déterminé ainsi qu'il suit par lot :

LOT N°1: 500 millions F CFA

LOT N°2: 300 millions F CFA

LOT N°3: 500 millions F CFA

e) proposer un personnel qualifié par lot tel que déterminé dans le DAO.

10. Les soumissionnaires nationaux qualifiés ne bénéficient pas d'une marge de préférence lors de l'évaluation des offres.

11. Les pièces à joindre à l'offre sont

Pour les soumissionnaires étrangers :

Une copie légalisée de tout document définissant l'identité, la nationalité ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activités ou tout document équivalent.

Pour les soumissionnaires nationaux :

- Une attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP et datant de moins de six (6) mois ;

- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois et en son original;

- Une attestation de non faillite, non liquidation et non règlement judiciaire datant de moins de 3 mois ;

- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de l'Inspection de Travail et de la CNSS ;

- Une attestation de la Chambre de Commerce de l'année en cours ;

Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire selon le modèle fourni par l'ARMP attestant sa non affiliation à une société, cabinet d'études ou entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire du DAO ou qui a été engagé (ou serait engagé) comme maître d'œuvre au titre du marché ;

- Une attestation d'engagement indiquant que le soumissionnaire a connaissance des dispositions du code d'éthique en matière de marchés publics selon le modèle fourni par l'ARMP

12. Les offres doivent être présentées suivant les formulaires de soumission figurant dans le présent Dossier d'Appel Offre International (DAOI).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable **deux cent mille (200.000) francs CFA**.

Le paiement sera effectué en espèces. Le Document d'Appel d'Offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

13. Les offres rédigées en français devront être soumises en **trois (3) exemplaires (un original et deux copies)** à l'adresse ci-dessous **au plus tard le lundi, 14 décembre 2015 à 10 heures**.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Unité de Coordination du Projet

Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement

Urbain (PGRC/DU), Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932

Tél. : +227 20 75 20 72

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain **le lundi 14 décembre 2015 à 10 heures 30 minutes**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Toutefois les offres peuvent être acceptées séance tenante lors de l'ouverture par la Commission ad'hoc d'ouverture et d'adjudication des offres

15. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'Attention : de **Monsieur AMADOU SOULEY MASSAOUDOU** Coordonnateur National du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain. (PGRC/DU), Unité de Coordination du Projet

Quartier Kouara Kano, Rue KK 132, BP : 10 932/Tél. : +227 20 75 20 72 .

AMADOU SOULEY MASSAOUDOU

1^{er} congrès statutaire et électif du Syndicat des pharmaciens du Niger

Dr Aliou Amadou Maïga, élu Secrétaire Général du bureau national du syndicat

La Directrice de la Pharmacie et Médicament du Ministère de la Santé Publique Dr Messan Halimatou Allassane a présidé, samedi dernier au Grand Hôtel de Niamey, la cérémonie d'ouverture du 1^{er} Congrès statutaire et électif du syndicat des pharmaciens du Niger. C'était en présence de plusieurs invités et des pharmaciens venus de l'intérieur du pays. Au terme des travaux de cette assise, Dr Aliou Amadou Maïga a été élu Secrétaire Général du bureau national du syndicat. Une plate-forme revendicative a été rendue publique et plusieurs recommandations et motions ont été formulées.



La table de séance à l'ouverture du congrès

Aboubacar Abzo ONEP

Dans son intervention lors de la cérémonie d'ouverture des travaux de ce congrès, Dr Messan Halimatou Allassane, s'est réjouie de cette initiative qui vise à rendre plus viable le secteur de la pharmacie au Niger. «La santé publique et la population du Niger est la principale cause de notre union», indique-elle. C'est pour cette raison qu'elle a par la suite insisté sur l'union de tous les pharmaciens du Niger, pour travailler main dans la main pour l'atteinte des ces objectifs communs.

Dr Messan Halimatou Allassane, a demandé à la nouvelle équipe qui sera mise en place de rassembler l'ensemble des pharmaciens du Niger pour œuvrer ensemble, parce que dit-elle la profession du pharmacien a besoin de l'union. Parlant du thème du congrès «mobilisation pour la sauvegarde de la pharmacie au Niger», Dr Messan Halimatou Allassane a indiqué que c'est une thématique riche et qui suscite beaucoup de réflexions. La création de ce cadre constitue, selon la Directrice de la pharmacie, un cadre

d'échange et de prise en charge de toutes les préoccupations du secteur de la pharmacie et des conditions de travail des pharmaciens. Les conclusions des travaux seront transmises à qui de droit et elle a assuré les congressistes de tout son soutien.

Auparavant, c'est Dr Aliou Amadou Maïga, Secrétaire général du bureau provisoire qui a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des congressistes. Il a ainsi invité ses camarades à

plus de disponibilité et d'engagement pendant les travaux. Il a par ailleurs salué la présence des pharmaciens venus de l'intérieur du pays pour participer à ce congrès. Il a salué tous ceux qui ont contribué pour l'organisation et la tenue de ce congrès. Il a souhaité que ce congrès soit profitable à l'ensemble des congressistes. Enfin, il a invité ses camarades au travail pour rehausser partout l'image de la pharmacie et des pharmaciens.

A l'issue d'une journée de travaux, un bureau a été mis en place. Il est composé d'hommes et de femmes engagés pour la défense des intérêts de leurs camarades pharmaciens mais aussi pour la sauvegarde de la profession pharmacie. Puis, les travaux ont abouti à la formulation d'une plate-forme revendicative et l'adoption de plusieurs recommandations et motions de remerciement.

Ali Maman (stagiaire)

Réunion à Dakar (Sénégal) des ministres en charge de l'Environnement des États membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS aux négociations climat en vue de la 21^{ème} Conférence des Parties à la conférence de Paris

Pour une bonne mise en œuvre de la feuille de route commune élaborée par les organisations sous régionales

Les Commissions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ainsi que le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), organiseront conjointement, du 05 au 06 novembre 2015 à Dakar (Sénégal) une réunion des experts et une réunion des Ministres en charge de l'environnement de leurs Etats membres pour la préparation de la sous-région de la 21^{ème} Conférence des Parties qui se tient du 30 Novembre au 11 Décembre 2015 à Paris.

Ces importantes réunions qui se tiennent avec les appuis financiers du PNUD, de l'IFDD et de Sida, rentrent en droite ligne de la mise en œuvre de la feuille de route commune élaborée par les organisations sous régionales,

sous l'égide de la CEDEAO, afin d'appuyer la préparation de la sous-région ouest africaine à la rencontre du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris organisée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre de la Convention

Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Les réunions feront le point sur les négociations en cours après les sessions intermédiaires officielles qui se sont tenues au cours de l'année 2015 notamment en février à Genève et en juin, fin août et Octobre à Bonn sur le texte de négociation. Les participants aux réunions examineront les documents qui seront soumis à leur appréciation, et feront entre autres, l'état des lieux de l'avancée des négociations sur le projet de texte. Ils identifieront les stratégies à développer par la sous-région pour la prise en compte de ses priorités dans le contenu de l'Accord qui sera adopté à la Conférence de Paris. Des personnes ressources et Hautes personnalités invitées participeront à la réunion des Ministres. Les participants viendront de tous les dix-sept (17) Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, ainsi que des Institutions Régionales et Internationales Partenaires. Pour rappel, les négociations internationales dans le cadre de la

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) rassembleront les acteurs mondiaux impliqués dans la lutte contre le changement climatique du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris (France) avec pour résultat principal l'adoption d'un nouvel Accord sur le nouveau régime juridique international sur le climat.

(Source : Direction de la Communication à la Commission de la CEDEAO)

● Séminaire de validation interne du manuel d'aérodrome et du plan d'urgence de l'Aéroport international de Niamey

Passer en revue les projets des documents constitutifs du Manuel de l'aéroport

Le Directeur général par intérim de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), M. Alloké Bruno, a présidé hier matin, dans la salle de conférence de l'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC), la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation interne du manuel d'aérodrome et du plan d'urgence de l'Aéroport international Diori Hamani de Niamey. Les participants à cet atelier s'attèleront pendant cinq jours, à produire un document qui tiendra compte des normes et règlements nationaux et internationaux édictés en la matière. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des participants à l'atelier et de plusieurs invités.

Dans l'allocation d'ouverture qu'il a prononcée à cette occasion, le Directeur général par intérim de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, a indiqué que l'ANAC a entre autres attributions régaliennes, la supervision de la sécurité aéroportuaire et aérienne qui constituent une priorité dominante dans la gestion du secteur du transport des personnes, des biens et des marchandises par voie aérienne. M. Alloké Bruno a ajouté qu'à cet effet, la réglementation aéronautique du Niger, combinée avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI

et celles des organismes régionaux et sous régionaux (CEDEAO/UEMOA) exigent du Gestionnaire des aérodromes du Niger, de procéder à la certification des aérodromes internationaux parmi lesquels figure bien l'Aéroport international Diori Hamani de Niamey, point principal d'entrée au Niger par voie aérienne. « Dans ce cadre du processus de certification, l'ANAC Niger veille à ce qu'un manuel d'aérodrome, contenant tous les renseignements utiles sur le site, les installations, les services, les procédures d'exploitation, l'organisation et la gestion



La table de séance à l'ouverture de l'atelier

de l'aérodrome, y compris un système de gestion de la sécurité lui soit soumis par le Gestionnaire de l'aéroport », a souligné le Directeur général par intérim de l'ANAC Niger. Il a ajouté que ce séminaire de validation interne du manuel de l'aéroport de Niamey devra consolider les bases de la gestion de la sécurité sur la plateforme aéroportuaire. « En cela, la Direction générale de l'ANAC et le Comité de gestion des AANN fondent beaucoup d'espoir quant aux résultats de vos travaux », a dit M. Alloké Bruno aux partici-

pants à l'atelier.

Auparavant, le Délégué du Directeur général de l'ASECNA pour la gestion des Activités Aéronautiques Nationales du Niger (AANN) par intérim, M. Mamane Moussa Rabiou, a indiqué que la certification des aérodromes de la catégorie de celui de Niamey est une obligation faite aux Gestionnaires des aéroports conformément aux normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Parlant de l'atelier de validation, il a ajouté que c'est dans le

cadre de ce processus que la Délégation des Activités Aéronautiques Nationales du Niger procède à une étape qui consistera à passer en revue les projets des documents constitutifs du Manuel de l'aéroport de Niamey en vue de sa finalisation formelle. M. Mamane Moussa Rabiou a dit à l'adresse des Experts, que son administration reste convaincue du sérieux avec lequel ils travailleront pour produire un document qui tiendra compte des normes et règlements nationaux et internationaux édictés en la matière. Quant au Coordonnateur de la Certification de l'Aéroport international Diori Hamani de Niamey, M. Aboubacar Assoumane, il a adressé ses remerciements à tous les participants à cet atelier de validation, ainsi qu'aux invités qui ont rehaussé de leur présence cette cérémonie d'ouverture.

● Oumarou Moussa

● Atelier de validation de l'étude sur la gratuité des soins de santé au Niger

Améliorer la mise en œuvre de la gratuité des soins dans notre pays

L'Institut National de la Statistique (INS) en partenariat avec l'Union Européenne a organisé, hier matin, à l'Hôtel Africa Hall, un atelier de validation de l'étude sur la gratuité des soins de santé au Niger. C'est le secrétaire général par intérim de l'INS, M. Ibrahim Soumaila qui a présidé l'ouverture de cette rencontre en présence des cadres de l'INS, des acteurs soutenant l'étude sur la gratuité des soins de santé au Niger et des participants.

En ouvrant les travaux de cette rencontre, le secrétaire général par intérim de l'INS, M. Ibrahim Soumaila a rappelé que l'Institut National de la Statistique, s'est engagé depuis quelques années dans la valorisation de ses productions statistiques en introduisant la dimension recherche notamment la conduite des études approfondies. Il a ajouté qu'au titre des années 2014 et 2015, quatre (4) études ont été identifiées et retenues. Il s'agit de l'étude sur l'émergence d'une classe moyenne au Niger dont le rapport est finalisé et publié puis l'étude sur la qualité de la dépense publique au Niger dont le rapport est

aussi finalisé et publié ensuite l'étude sur les déterminants de la baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et le niveau élevé de la fécondité au Niger dont les travaux sont en cours et enfin l'étude sur la gratuité des soins de santé au Niger dont les participants vont examiner et valider le rapport provisoire au cours de cet atelier. M. Ibrahim Soumaila a précisé que l'objectif assigné à ces études est de contribuer à des prises de décisions efficaces pour le suivi et l'évaluation des différents cadres de développement économique et social de notre pays, notamment

le PDES 2012-2015 qui en constitue le socle. Il a souligné que pour le cas spécifique de l'étude sur la gratuité des soins de santé au Niger, l'objectif global de l'étude était de contribuer à identifier les facteurs qui entravent la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé et son impact sur la politique de santé. Il s'agit aussi de proposer les solutions pour son amélioration et d'évaluer le processus de production des factures à tous les niveaux de la pyramide sanitaire puis d'évaluer le processus (circuit) de paiement des factures au niveau du Ministère de la Santé Publique et celui des Finances, ensuite vérifier l'authenticité des prestations déclarées par les formations sanitaires et mesurer le degré de satisfaction de la population cible. Cette étude vise aussi à identifier les principales difficultés rencontrées à tous les niveaux de la



Le Secrétaire général par intérim de l'INS prononçant le discours d'ouverture

chaîne ensuite à apprécier la disponibilité des différents intrants essentiels et à évaluer l'apport des différents partenaires techniques financiers en soutien à la gratuité des soins et à proposer un système qui permettra d'améliorer la mise en œuvre de la gratuité des soins afin d'assurer sa pérennisation.

Le Secrétaire général par intérim de l'INS, M. Ibrahim Soumaila a estimé que le rapport provisoire qui est

soumis à l'appréciation des participants est l'œuvre d'une équipe qui a regroupé outre les cadres de l'INS, ceux du Ministère de la Santé Publique. Il a relevé que leur contribution au débat permettra d'enrichir significativement le rapport provisoire qui est soumis, gage de meilleures recommandations en termes de politiques de santé issues de l'étude.

Mamane Abdoulaye



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER INRAN
Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSC/T)

Avis de Manifestation d'Intérêt

Lot N°1 : Elaboration du Plan à Long Terme et du Plan à Moyen Terme de l'INRAN
Lot N°2 : Immatriculation du Patrimoine Foncier et Immobilier de l'INRAN

Dans le cadre de l'exécution des prestations définies aux Données Particulières de la Demande de Proposition (DPDP) et financées par le Budget INRAN/2015/Trésor National, Rubrique: 454813190000011163120, le présent Avis de Manifestation d'Intérêt a pour objet de présélectionner les candidats et s'adresse à tous les ressortissants des pays membres de l'UEMOA ou des pays et/ou institutions prêteurs ou octroyant le financement.

Pour être admis à concourir les candidats (y compris tous les membres d'un groupement de cabinets et tous les sous-traitants) ne doivent pas être associés aux marchés de travaux, fournitures et services qui résulteraient des prestations objet du présent avis de manifestation d'intérêt.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du Dossier de candidature auprès de la Direction des Ressources Financières (DRF) de l'INRAN sis Corniche Yantala du **lundi 19 octobre 2015 au jeudi 19 novembre 2015**.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées à la Direction des Ressources Financières (DRF) de l'INRAN sis Corniche Yantala **au plus tard le jeudi 19 novembre 2015 à 10 heures 00 minute**. L'ouverture des offres aura lieu **le même jour** à la salle de réunion de la Direction générale de l'INRAN sis corniche Yantala et une heure après l'heure limite de remise des offres.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la Direction des Ressources Financières (DRF) de l'INRAN sis Corniche Yantala de 09 heures à 16 heures.

Le Directeur Général
Dr Aboubacar ICHAOU

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte en date du 25/08/2015 reçu par l'Etude Notariale ALAKAN EMARAI DODO, sise à Niamey (Niger), rue KL-10. Kalley, Boite Postale 11 384. Téléphone : 20 74 39 66, avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : La Dénomination sociale est « SOCIETE SACOGEN » SARL

Capital Social : le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1.000 000) de FCFA divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10000) Fcfa chacune, de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées en numéraire.

Siege Social : le siège social est établi à Niamey, quartier nouveau Marché, 13 Rue de la Côte d'Ivoire, B.P 11 384 (République du Niger), Porte nu 352.

Objet Social : La Société a pour objet social directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement au Niger :

-L'importation, l'exportation, l'achat, la vente, l'échange, la consignation, l'emménagement, le transport de tous produits, marchandises, denrées et objets de toutes natures et de toutes provenances;
-Toutes opérations, représentation, commission relativement à ces produits, marchandises, denrées et objets.

-L'exportation de toutes succursales, de tous dépôts de marchandises qui pourraient être créés au Niger ou à l'étranger ; la création d'agences commerciales dans toutes les parties du monde ;
-La vente en gros et détails de tous articles ;

-La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce.

-Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social lui être utiles ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Gérance : Monsieur MAIGA MOUSSA ALASSANE est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée

Durée de la Société : la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Immatriculation : Les statuts ont été déposés au Tribunal Régional Hors Classe de Niamey tenant lieu de Tribunal de Commerce, la Société y est immatriculée sous le **numéro RCCM-NI-NIA-2015-B-2261** du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 27/08/2015.

Pour Avis le Notaire

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni Tel 20640183, 96.97.91.63, l'acte de cession de la parcelle n°C de l'lot 17 du lotissement Complémentaire Sud sud-ouest de Konni, au nom de Madame HABSATOU ISSAKA, ménagère à Konni, établi par la Mairie de Konni. Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou à la Mairie de Konni.

Me BIZO MATSAHI LIMANE



Marchés Publics

République du Niger
Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique
Secrétariat Général
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°013/2015/MEP/A/PLN/EC

Acquisition de mobilier scolaire et de bureau pour l'Ecole Normale d'Instituteurs de Niamey

Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le journal "Le Sahel" N°8866 du 27 janvier 2015, **complété par les additifs N°1 et N°2.**

2. Le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique – MEP/A/PLN/EC envisage d'acquérir, sur Budget National 2015 (Appui Budgétaire AFD), du mobilier scolaire et de bureau en vue d'équiper l'Ecole Normale d'Instituteurs (ENI) de Niamey, et invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé pour la livraison dudit mobilier en un lot unique (voir les détails dans les Données particulières de l'Appel d'Offres).

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction des Infrastructures et Equipements Scolaires (DIES), du lundi au jeudi entre 9 heures et 16 heures, et le vendredi entre 9 heures et 12 heures 30 mn.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Direction des Marchés Publics et de Délégation de service Public (DMP/DSP) ou de la Direction des Infrastructures et Equipements Scolaires (DIES), moyennant paiement d'un montant non remboursable de **100 000 francs CFA** payables en espèces.

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres présentées en **un (1) original et quatre (4) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une **garantie de soumission, équivalente à 2% du montant de l'offre TTC**, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et de Délégation de service Public (DMP/DSP) du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC) situé face à la villa verte, au plus tard le **16 novembre 2015 à 9 heures**.

Les offres arrivées après le délai fixé seront rejetées.

8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **10 heures** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Le Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique
Mme ALI MARIAMA ELHADJI IBRAHIM



Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de formation, au titre de l'année 2015, le CNPG organise les formations suivantes au cours du **mois de novembre 2015**:

"OUTILS ORGANISATIONNELS ET RELATIONNELS DE LA SECRETAIRE A L'ASSISTANTE DE DIRECTION"
Du 09 au 20 Nov 2015 à Cotonou Bénin

PERFECTIONNEMENT A LA FONCTION DE CONSEILLERS TECHNIQUES ET ASSISTANTS DE DIRECTION
Du 09 au 20 Nov 2015 à Cotonou Bénin

GESTION ET SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
Du 09 au 20 Nov 2015 à Cotonou Bénin

PASSATION DES MARCHES PUBLICS : PROCEDURES BANQUE MONDIALE
COMMENT ELABORER UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
(Cas d'un DAO de fournitures)
Du 09 au 20 Nov 2015 à Cotonou Bénin

ROLE ET PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE LIAISON
du 17 au 19 Nov. 2015 à Niamey

Pour tous renseignements contacter le CNPG
au 96 96 19 82 au 93 81 77 73 / 94 99 48 30

AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG ANIMAS-SUTURA Cherche pour recrutement :

Un (01) Directeur Exécutif :

Les Dossiers de Candidature constitués de :

- Une demande manuscrite adressée au Président du Conseil d'Administration de l'Association ;
 - Une lettre de motivation ;
 - Un Curriculum Vitae ;
 - Des photocopies légalisées des diplômes et attestations obtenus ;
 - Un certificat de visite et contrevisite datant de moins de trois mois ;
 - un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
 - un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce d'état civil en tenant lieu ;
 - un certificat de nationalité ;
 - et tout autre document justifiant l'expérience professionnelle
- doivent être déposés au plus tard le 23 novembre à l'ANPE qui les transmettra.

NB: - Les TDR détaillés seront affichés à l'ANPE, sur le site web Niger Emploi, sur le site web www.animas-sutura.org et au siège de l'**ANIMAS-SUTURA** sis au quartier plateau avenue Maurice Delens, contact 20 73 90 50 ;
-Tout dossier non transmis par l'ANPE sera rejeté ;
Les personnes ne remplissant pas les conditions sont priées de s'abstenir.

Maître OUSSEINI ALI Moumouni, Notaire **114, rue du Festival, Quartier Maourey, BP 13.567** **Niamey (République du Niger), Tél. :20 33.03.70** **ANNONCE LEGALE**

Suivant acte reçu par Maître OLSSEINI ALI Moumouni le 20 octobre 2015 il a été constitué la Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : GLOBAL SAHEL AUTOMOBILES en abrégé « **G.S.A Sari** »

Objet : Le transport de personnes, le fret de marchandises, au moyen de tous véhicules, notamment le transport routier ; La vente de carburants et huiles, la vente de pièces détachées pour tous véhicules ; La création et l'exploitation de garages et stations-service. La participation par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou groupement d'intérêts économiques. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, techniques, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social dont les différents éléments viennent ainsi d'être précisés ou à tous objets similaires ou connexes.

Siège Social : Niamey, quartier Terminus, B.P. 12.761 (République du Niger).

Capital social : Un million (1.000.000) de francs CFA entièrement souscrit en numéraire.

Gérant : Monsieur Hama HAMADOU.

Durée : 99 années à compter du 23 octobre 2015.

Dépôt au Greffe Immatriculation : Dépôt au greffe des pièces constitutives-immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey le 23 octobre 2015 sous le numéro RCCM-NI-NIA-2015-B-2741.

Pour avis, le Notaire

MARIAGE

Les familles

Feu Issa Djibo à Niamey; Feu Noma Gado à Niamey; Feu Djibo Gado à Niamey; Feu Bano Amadou dit Houmbourou; Madé à Niamey; Garba Seyni à Niamey koira tégu; Elhadji Hamidou à Saga Niamey; Fati Seyni Douanière à Niamey; Sadou Idé à Dosso; Soumana Adamou à Niamey

Les familles

Birdji à Dosso; Feu Yawou Birdji à Ouaga; Abdou Karma Tondobon; Sidi Baba,

Nouhou Abdou à Karma; Daouda Thémou à Paris; Issa Dolfo mécanicien à Gnalga; Moussa Annabo à Gawey; Boubacar le Parisien

Toutes ces familles ont le plaisir de vous convier au mariage de leurs enfants :
M. Abdoul Razak Soumana et M^{lle} Nafissa Himadou

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah le **samedi 07 novembre 2015** au domicile de **M. Himadou à Gnalga Rive Droite.**

AVIS DE RECRUTEMENT

Une Société de la place cherche pour recrutement un **Assistant Administratif de niveau BTS** pour son bureau à Niamey.

Les candidats intéressés par ce poste peuvent envoyer leur **CV** et une **lettre de motivation** à l'adresse électronique suivante : daniel.mu@163.com

Contact : 96 89 75 37 ou 97 94 33 62

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, REGIS-ER au Niger souhaite recevoir des offres de bien (fournitures) et/ou de services dans le but de constituer une base de données de fournisseurs. Le projet REGIS-ER intervient dans les régions de Zinder, Maradi, Tillabéri, avec des bureaux régionaux dans chacune des régions suscités et à son bureau national à Niamey.

Les services et fournitures, objets de la présente demande de proposition se répartissent ainsi qu'il suit :

LOT1	Fourniture et mobilier bureau
LOT 2	Matériels et Consommables informatiques
LOT 3	Location de véhicules
LOT 4	Entretien climatiseurs, groupes électrogènes, électroménagers
LOT 5	Gardiennage bureau et domiciles services d'entretien
LOT 6	Travaux d'impression
LOT 7	Matériel de constructions et Petits matériels travaux CES/DRS ; hache, pioche, pelle, rateaux etc
LOT 8	Semences pluviales et maraichers, Engrais
LOT 9	Menuiseries bois et métalliques
LOT 10	Pneumatiques de véhicules et motos ; pièces détachées
LOT 11	Réalisations puits, forages, fournitures et installations pompes solaires et réalisation de bassins d'eau
LOT 12	Garages – Entretien véhicules et Moto
LOT 13	Service de location Véhicules

PARTICIPATION A LA CONCURRENCE

La présente demande de prix est ouverte à égalité de conditions à tous les fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services spécialisés régulièrement installés au Niger ayant les capacités juridiques, techniques et financières requises, en règle vis-à-vis de l'administration, des services fiscaux et parafiscaux.

Les opérateurs répondants à ces critères dans les régions de Maradi, Zinder, Tillabéri sont encouragés à y prendre part.

Les fournisseurs intéressés par ces offres devront déposer leur demande d'agrément dans les différents lots cités ci-haut.

Les fournisseurs doivent formuler leur demande par lots et adressés à Monsieur le chef de projet de REGIS-ER, avec la mention « Offre de biens et services, lot N°..... »

La date limite de réception des offres est fixée au 18 Novembre 2015 à 13 heures.

Les offres peuvent être reçues sous plis fermés, dans les bureaux de REGIS-ER

- **A Niamey** Adresse : Boulevard Mali Béro – Plateau BP 12 909 Niamey Tel : 20 35 16 48

- **Zinder** Adresse : REGIS-ER /Zinder sis au quartier KouranDaga, couloir Ouest (DREN) à l'école normale ex bureau de l'ONG GOAL

- **Maradi** Adresse : 42 Ali Dan Sofo Maradi

- **Ballayara** Adresse : Antenne Régionale REGIS-ER/ Ballayara

Baleyara Ville, Quartier : IZAGAGADAN; Téléphone: 23 90 08 84

- **Tillabéri** Adresse : REGIS-ER /Tillabéri Nord quartier Toula, Tel : 20 71 14 14

Ou par email à ProcurementREGIS-ER@ncba.coop

Les offres soumis sous plis ouverts ou après la date limite ne seront pas pris en compte

Informatique

Vous ne les connaissez pas mais ils sont partout entre vous et l'ordinateur

Les chercheurs en interaction homme-machine sont les petits lutins de l'ordinateur. Le « Desktop », la souris, l'écran tactile... ce sont eux qui les ont pensés. Reportage dans un centre de l'Inria, près de Lille.

Dans son bureau, Fanny Chevalier dispose d'une lampe automatique haut de gamme. Qui devrait, normalement, s'adapter à la luminosité ambiante et s'éteindre quand il n'y a plus âme qui vive dans la pièce. Dans la réalité, la lampe module la luminosité à son bon vouloir et s'éteint sans aucune logique. Comme ses collègues chercheurs en interaction homme-machine, Fanny a lu le manuel d'utilisation mais n'y a trouvé aucune aide. Le luminaire – censé aider l'humain en lui apportant la bonne lumière – est devenu un obstacle au travail. Verdict de Fanny : « C'est l'exemple même d'un échec d'une interaction homme-machine. ».

Si vous êtes lecteur régulier de Rue89, vous connaissez sans doute Fanny Chevalier. Au début du mois, elle a intégré la rédaction pendant une semaine et a répondu aux interrogations de riverains lors d'une session « Posez-moi vos questions ». Un de ses collègues me souffle à ce sujet : « Je ne sais pas comment elle a réussi à garder son calme face aux commentaires des lecteurs... ». Fanny, elle, semble avoir apprécié l'exercice, même si elle a mal supporté qu'on la qualifie de « blonde déconnectée du monde ». L'interaction homme-machine (IHM) s'intéresse au dialogue entre l'humain et les systèmes informatisés, notamment l'ordinateur. Avant de partir en reportage, une collègue journaliste me dit : « Des hommes et des robots, ça rend bien en vidéo. ».

En réalité, dans le bâtiment lillois, l'un des huit centres de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), aucune trace de robot. En guise de machines, on trouve surtout des écrans Mac géants. C'est là-dessus que les chercheurs passent le plus clair de leur temps – entre tâches administratives, réponses aux e-mails, corrections de papiers de collègues, rédaction de leurs propres articles, programmation et expérimentation.

L'équipe de recherche de Fanny s'appelle Mjølner (à prononcer « myolnir »). Le nom est un clin d'œil au marteau de Thor, dieu de la foudre et du

tonnerre dans la mythologie nordique. Depuis la création de l'équipe, en janvier 2015, les références au dieu nordique ont envahi les bureaux, jusqu'aux comptes Twitter des chercheurs. Mugs, posters, jouets... quasiment tous les chercheurs possèdent leurs grigris estampillés Marvel (Thor est l'un de ses superhéros). Ces chercheurs-là sont aussi cool que les protagonistes de « Big Bang Theory », en moins geek. Ils ne cachent pas de se prendre un peu pour des superhéros de la recherche publique.

Le nom « Mjølner », c'est Nicolas Roussel, directeur d'équipe doté d'un CV de 30 pages (PDF, il faut même une table des matières), qui en a eu l'idée : « Quand vous voulez planter un clou, vous prenez un marteau. S'il s'agit du bon marteau, vous ne vous posez aucune question et le plantez. En revanche, quand le marteau semble inapproprié pour ce qu'on veut faire – il est trop lourd ou sa tête est trop pointue –, on cherche à l'adapter ou on en change. J'utilise cette métaphore pour dire qu'à Mjølner, notre job est d'aider à la création d'une variété d'outils informatiques adaptés ou adaptables à la diversité des tâches. ».

Développer nos moyens d'expression

Les personnes bossant en IHM sont les petits lutins de l'ordinateur. Les interactions qui ont lieu entre vous et votre ordinateur (vous « scrolliez », vous cliquez, vous tapez sur votre clavier, etc.), ce sont eux qui les ont pensées, parfois plusieurs dizaines d'années auparavant. On leur doit des inventions aujourd'hui entrées dans nos usages les plus quotidiens, comme la souris en 1963, ou l'écran tactile dans les années 70. Mais parfois, leur travail est moins « évident ». Quand j'ai découvert l'équipe, j'ai d'abord eu l'impression – en tant que profane de la recherche en informatique – qu'ils se prenaient la tête pour pas grand-chose. C'est uniquement une impression.

Jonathan Aceituno travaille dans la salle commune. Dans le cadre de sa thèse, qu'il a soutenue mi-octobre, le jeune homme s'est intéressé aux



Centre de recherche Inria Lille, à Villeneuve d'Ascq

mouvements les plus lents qu'un être humain est capable d'effectuer avec la souris. Il s'est rendu compte qu'avoir un appareil avec une résolution de malade ne sert pas à grand-chose : l'être humain a ses propres limites.

Ce travail peut sembler insignifiant mais il entre dans son domaine de recherche : comment augmenter les moyens d'expression (il appelle ça « l'expressivité ») des utilisateurs grâce aux ordinateurs. Pour comprendre les enjeux, il me montre un autre prototype : « la musique de bureau ».

Eux dans le futur. Ou moi dans le passé

Jonathan et l'un de ses collègues ont transformé leur ordinateur, leur clavier et leur smartphone en instruments de musique, se demandant « comment les outils peuvent-ils augmenter les capacités de perception et d'expression créative de l'amateur ? ». Il n'y a aucun trucage dans la vidéo ci-dessous, de la code informatique et de la pratique. Dans la salle commune, il me fait un essai en réel.

Un peu plus tard, je rencontre Alix Goguet. Sa thèse parle d'i-

dentification des doigts sur support tactile. Ce coup-ci, je comprends dès la première explication : une tablette tactile ne fait pas la différence entre une pression du pouce, de l'index, du majeur, de l'annulaire ou de l'auriculaire.

Vous l'avez peut-être remarqué sur votre tablette, vous utilisez essentiellement l'index. Pour quelles obscures raisons n'utiliserions-nous que ce doigt-là ? C'est ce genre de questions – intrigantes quand on s'y attarde – que se pose Alix. Et il a calculé : si la surface savait reconnaître le type de doigts, on disposerait de 1 023 combinaisons possibles pour « naviguer ».

Lorsque Fanny avait présenté son travail à la rédaction de Rue89, nous avions été enthousiasmés par les « logiciels » qu'elle nous avait montrés. Je redécouvre ça : en m'intéressant aux projets de l'équipe, j'ai l'impression qu'ils sont déjà dans le futur. Ou moi dans le passé.

Mais ce qui se trame dans les équipes de recherche comme Mjølner mettra du temps à arriver jusqu'au public (si un jour ça y arrive). Entre la recherche,

l'industrialisation et la commercialisation, il peut s'écouler plus d'une dizaine d'années.

Les chercheurs en IHM sont confrontés à un paradoxe : celui de l'invisibilité. Ils sont les Oompa-Loompa de l'ordinateur. Fanny Chevalier : « Une interface est réussie quand elle apparaît évidente pour ses utilisateurs. Le travail de conception se voit seulement s'il est mal fait. ».

C'est comme les effets spéciaux au cinéma. Ne pas les remarquer, c'est un gage de qualité. La jeune femme poursuit : « Ça peut être vachement ingrat. D'une part, quand on fait bien notre boulot, ça ne se voit pas. Et quand on demande aux gens ce qu'ils en pensent, ils ne comprennent pas pourquoi c'est difficile. C'est frustrant. Il m'arrive d'avoir l'impression de devoir me justifier, vis-à-vis des chercheurs en informatique même. ».

Sylvain Malacria, l'un des six chercheurs permanents de l'équipe – les permanents sont fonctionnaires ou en CDI –, se joint à la discussion : « Lors d'un entretien d'embauche, l'un des membres du jury m'a demandé pourquoi je faisais de l'IHM. Selon lui, je devais plutôt m'intéresser au machine learning. ».

Le « machine-learning », c'est l'antithèse de l'IHM. Les tenants de cette discipline veulent donner plus de pouvoir à la machine (on y développe par exemple des algorithmes d'apprentissage), tandis que l'IHM veut donner plus de pouvoir à l'humain en adaptant la machine. Pas du tout le même monde.

(Source : L'obs avec Rue 89)

● Réseaux Sociaux

Bientôt une loi pour encadrer la mort numérique

Après la mort, parfois la vie continue. Sur internet, il peut être difficile de disparaître : anniversaire, données personnelles et photos continuent de circuler. « On a eu ici un jeune qui est décédé. Il avait des amis étudiants. En ouvrant son compte Facebook, j'ai vu apparaître la photo de cet étudiant pour me dire que c'était son anniversaire. Il était décédé depuis un an », raconte Olivier Ertzscheid, enseignant chercheur à l'IUT de la Roche-sur-Yon.

Certains acteurs du numérique ont mis en place des procédures pour fermer les profils des défunts, mais il reste encore les liens sur les moteurs de recherche. Me Marie-Pierre Lhopitalier, avocate spécialisée dans le droit du numérique, a défendu des enfants gênés par des données concernant leur mère décédée qui avait été condamnée pour escroquerie. « Ça venait tout de suite. Quand ils avaient un entretien de stage, on leur posait systématiquement la question. » Fermer les profils sur les réseaux sociaux

La loi « Informatique et Libertés » remonte à 1978, pour la faire évoluer, un projet de loi a été soumis, aux internautes par Axelle Lemaire, Secrétaire d'État chargée du Numérique. L'article 20 prévoit que toute personne, de son vivant, puisse organiser les conditions de conservation de ses données. En attendant le vote prévu en 2016, il est toujours possible de désigner un proche pour les effacer sans oublier de lui donner les codes d'accès. Il n'est pas si facile de se retirer du monde virtuel.

(France TV Info)

● Leadership**100 Africains au coeur de l'économie**

Ils ont moins de quarante ans et sont parmi les nouveaux gagnants du Continent. L'Institut Choiseul les a débutsés et mis dans son dernier classement.

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut Choiseul, un think tank parisien vient de publier son classement des jeunes leaders économiques africains : le Choiseul 100 Africa. Et le millésime 2015 livre avec en toile de fond les bouleversements que l'économie africaine vit en ce moment. Le Choiseul 100 Africa distingue ainsi les jeunes dirigeants africains de 40 ans au plus et appelés à jouer un rôle important dans l'avenir proche du Continent. Ces dirigeants d'entreprises, investisseurs et porteurs de projets innovants sont de fait l'incarnation d'une Afrique qui, malgré les difficultés au quotidien de ses populations, difficultés économiques, politiques et sociales, travaille à bouleverser le destin de ses générations actuelles et futures.

Dans les régions leaders, des pays locomotives

Le Choiseul Africa 100 fait

de l'Afrique de l'Ouest la sous-région la plus en vue avec 58 lauréats, suivie de l'Afrique de l'Est (52 lauréats), du Maghreb (47 lauréats), de l'Afrique centrale (22 lauréats) et, enfin, de l'Afrique australe (21 lauréats). "Trois des cinq grandes régions que compte l'Afrique apparaissent comme particulièrement performantes", révèlent les auteurs de ce classement. Ces régions sont portées par le développement de "pays dit locomotives" comme le Nigéria, le Kenya et le Maroc, qui forment avec quelques pays voisins de véritables zones de croissance de référence. La Côte d'Ivoire et le Sénégal à l'Ouest, la Tanzanie et l'Éthiopie à l'Est, l'Égypte et l'Algérie au Nord, s'appuient sur des bases solides pour déployer tout leur potentiel économique, et participent activement à l'expansion de l'ensemble de leurs régions respectives.

Une question clé : les financements innovants

Selon l'Institut Choiseul, un autre enseignement réside dans la mise en perspective de la transformation des modèles économiques du continent. Le financement de la croissance semble être la priorité aujourd'hui et on note l'avènement de plateformes de financements innovants. La meilleure illustration en est que dans le classement Choiseul 100 Africa, 49 lauréats sont du secteur financier et 17 représentent des sociétés d'investissements. Il y a aussi l'importance prise par les entreprises impliquées dans le domaine des nouvelles technologies et de l'innovation. 64 leaders africains de ce classement en sont partie prenante. Ils proposent des solutions nouvelles et favorisent le boom technologique de l'Afrique. "Cette formidable dynamique est associée à l'émergence concomitante d'une jeune classe de dirigeants économiques, bien formés, ouverts sur le monde et connectés aux grands flux économiques et information-

nels internationaux nés de la mondialisation", ajoute Pascal Lorot.

Une nouvelle catégorie prend les commandes : les femmes

Le classement révèle par ailleurs la montée en puissance des femmes de plus en plus représentées aux postes de responsabilité. La preuve : 60 d'entre elles figurent dans cette deuxième édition du Choiseul 100 Africa, et Nomkhitha Nqweni, Marieme Jamme, Fatiha Charradi, Rosario Mbasogo K. Nguidang et Carole Kariuki sont dans le top 15 du classement.

Marieme Jamme (Sénégal), P-DG de SpotOne, est la première femme de ce classement dont le podium est trisé par le Nigérien Igbo Sanomi II, P-DG de Taleveras Group, le Tanzanien Mohammed Dewji, P-DG de Metl, et l'Égyptien Hisham El Khazindar, PDG du fond d'investissement Qalaa Holding. Pour rappel, ces 100 leaders ont été classés en fonction de nombreux critères parmi lesquels "l'image et la réputation, le parcours et les compé-

tences, le pouvoir et la fonction, l'influence et les réseaux, le potentiel et le leadership".

Des réseaux à partir de rencontres transversales

Pour faire vivre ce riche réseau d'experts et de spécialistes du continent, l'Institut Choiseul veut désormais instituer des rencontres transversales entre l'Afrique et l'Europe. "Dans cette optique, et sur une base régulière, alternativement en Europe et en Afrique, plusieurs rencontres rassemblant les lauréats du Choiseul 100 Africa vont être organisées chaque année. Ainsi se créent entre la France, l'Europe et l'Afrique des liens d'un genre nouveau, dans un esprit non-partisan et constructif, au bénéfice d'une croissance partagée et durable", explique Pascal Lorot et ses équipes. Créé en 1997, l'Institut Choiseul est un think tank indépendant et non partisan dont le champ d'action couvre l'Europe, la zone méditerranéenne et l'Afrique.

(Le point.fr)

● Energie**Les énergies renouvelables, incontournables pour limiter le réchauffement climatique**

Les énergies renouvelables, en pleine croissance, joueront, selon tous les experts, un rôle majeur pour limiter le réchauffement climatique, mais leur déploiement reste entravé par leurs coûts et la concurrence féroce des énergies fossiles, bien plus émettrices de CO2.

Les deux tiers des émissions de CO2 sont liées à la production, à la distribution et à la consommation d'énergie, donc décarboner le secteur de l'énergie est probablement le moyen le plus rapide de décarboner le monde", affirme Adnan Amin, directeur général de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena). Selon les experts du groupe international GIEC, pour respecter le plafond d'émissions de gaz à effet de serre, il faudra accroître la part des énergies bas carbone dans la production d'électricité à 80% en 2050.

Actuellement, les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité, etc) représentent environ 20% du mix électrique, mais à peine 5% de la consommation totale d'énergie, dominée par le charbon et le pétrole. Quasi absentes - hors hydroélectricité - du paysage énergétique il y a quinze ans, les renouvelables ont déjà montré leur efficacité pour réduire les émissions de CO2. Dans les pays du G20, les émissions liées à l'énergie se sont stabilisées l'an dernier, une première

depuis 40 ans, selon le cabinet Enerdata.

Selon l'AIE (Agence internationale de l'énergie), d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre issues de la production d'électricité vont augmenter moins vite que la consommation de courant. En 2020, "les renouvelables représenteront 62% des nouvelles capacités électriques installées dans le monde", devenant "le moteur" de la croissance dans l'électricité, affirme Paolo Frankl, chef de la division Énergies renouvelables à l'AIE. En 2040, elles représenteront près de la moitié de la production électrique. "160 pays se sont fixés des objectifs de déploiement des renouvelables", se félicite Adnan Amin.

Le Costa Rica et une poignée d'autres visent même 100% de renouvelables. Dans certains pays où le réseau électrique est peu développé, il peut être préférable de s'orienter vers des unités de production décentralisées, comme des parcs solaires ou éoliens. Ce sera d'autant plus vrai que les technologies de stockage se perfectionneront pour pallier l'intermittence



Une turbine éolienne à Calais, en France

de ces énergies. Mais les renouvelables doivent encore convaincre de leur compétitivité.

Selon le Bloomberg new energy finance (BNEF), en Allemagne et au Royaume-Uni l'éolien terrestre est désormais moins cher (entre 80 et 85 euros/mégawatt-heure) que les centrales à charbon et à gaz (plus de 100 €/MWh) lorsqu'on considère les coûts de développement, de financement, de maintenance et le coût du carbone. Et la baisse des coûts va se poursuivre, d'au moins 10% dans l'éolien, après une baisse de 30% depuis 2010, et de 25% dans le solaire après une baisse de deux tiers depuis 2010, selon l'AIE. Mais en Chine, si l'éolien

(77 €/MWh) et le solaire (109 €/MWh) sont moins chers que le gaz (113 €/MWh), ils restent moins compétitifs que le charbon (44 €/MWh). Aux États-Unis, le gaz et le charbon sont aussi moins chers.

Et les nouvelles renouvelables, comme l'hydrolien, l'éolien en mer flottant, l'énergie marémotrice, sont encore loin de la maturité économique. Si les pays émergents doivent faire face à une demande croissante de courant, "ils choisiront la technologie la moins chère, la plus productive (...)" Et le plus souvent, cela voudra dire du charbon", estime Angus McCrone, du BNEF.

La domination des fossiles sera en-

core plus difficile à réduire dans le secteur du transport où les alternatives sont encore moins présentes. Les biocarburants de première génération (à partir de colza, soja, etc.) "sont limités" du fait de la concurrence avec les cultures alimentaires, note Paolo Frankl. Ceux de deuxième génération (à partir de biomasse forestière, industrielle ou de résidus agricoles) "ont fait des progrès avec aujourd'hui neuf unités de fabrication de taille commerciale. Le problème c'est qu'elles sont encore chères", nuance-t-il.

Conséquence : les biocarburants ne représentent que 4% du total des carburants routiers. Et selon l'Irena, ce sera seulement 4,3% en 2030. L'Irena et l'AIE plaident donc pour "l'électrification" des transports routiers, via les véhicules électriques ou hybrides. C'est sans compter la résistance de l'industrie pétrolière et du secteur automobile.

Paolo Frankl regrette aussi le manque d'objectifs contraignants. "Il faudrait avoir un peu plus de courage", plaide-t-il, estimant que les obstacles sont essentiellement politiques. La suppression des subventions aux fossiles et l'instauration d'un prix du carbone, accentueraient également l'avantage des renouvelables, et pas seulement dans l'électricité.

(AFP)

DECOMAT

MATERIAUX DE CONSTRUCTION - EQUIPEMENTS

201 RUE VOX

(Collé Complexe Alphadi)

TEL 20 73 99 17 - 20 73 99 18

Mr. Karim 89 84 72 72

REMISES EXCEPTIONNELLES EN CETTE PERIODE DE FIN D'ANNEE

Un Espace Professionnel et Convivial !

CARRELAGE - SANITAIRE - ADJUVANTS ET CEMENTS
ETANCHEITE - ROBINETTERIE - FAUX-PLAFOND - ELECTRICITE
LUMINAIRES - GROUPE ELECTROGENES - EXTINCTEURS - RIA
MATERIEL DE PISCINE - MOBILIER SALLES DE BAIN
CHAUFFES-EAU - EQUIPEMENTS DE CHANTIER - OUTILLAGE -
CLIMATISATION POMPES ET SURPRESSEURS - PORTES EN BOIS -
ETC...

TOUTES NOS MARQUES SONT ORIGINALES

COMMUNIQUE DE DECES

Le Ministre d'Etat, Ministre des Mines et du Développement Industriel a le profond regret d'annoncer le décès de **Madame MOUSSA SALOU MARIAMA MAIGA**, Secrétaire Dactylographe à la Direction Régionale des Mines et du Développement Industriel de Niamey, décès survenu le vendredi 23 octobre 2015 à Niamey.

Née le 21 juillet 1973 à Bangui/Madaoua, Feue Madame MOUSSA SALOU MARIAMA MAIGA fut engagée à la fonction publique le 21 janvier 2009, en qualité de Secrétaire Dactylographe.

Elle servit successivement:

-du 22 janvier 2009 au 22 août 2014 à la Direction des Mines; puis à la Direction Générale des Mines et de la Géologie

-du 22 août 2014 au 23 octobre 2015 à la Direction Régionale des Mines et Développement Industriel de Niamey où la mort l'a surprise en cette même qualité.

Feue Madame MOUSSA SALOU MARIAMA MAIGA était un agent consciencieux, dévoué et estimé de tous ; elle était mariée et mère de quatre (04) enfants.

A sa famille éplorée, à ses parents, amis et connaissances, le Ministre d'Etat, Ministre des Mines et du Développement Industriel, au nom du Gouvernement, en son nom propre et en celui du personnel, adresse ses condoléances attristées.

Paix à son âme et que la terre lui soit légère ! AMEN

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Me MAHAMANE NAKOBO, Notaire à Niamey B.P. 10.453, Tél. 73 43 51, de la perte du titre foncier n° 8460 objet du lot n°101 du lotissement Résidentiel Ouest de Zinder d'une superficie de 3589 m2 au nom de **feu MAI MAÏGANA**.

Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée.

Me MAHAMANE NAKOBO



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DIRECTION GENERALE DES ROUTES RURALES
DIRECTION DES ETUDES TECHNIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°2015/038/DGRR/DMP-DSP



1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel de passation des marchés publics de l'année 2015 (additif N°3), du Ministère de l'Equipeement, publié dans le Sahel N°9011 du 14 Octobre 2015.

2. Dans le cadre des travaux de construction de routes rurales dans les régions de Dosso et Tillabéry, le Ministre de l'Equipeement a l'honneur d'informer les entreprises de la **catégorie 4**, que la Direction Générale des Routes Rurales lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert pour **les travaux de construction de 40 Km des Routes Rurales Répartis en deux (2) lots**.

3. Lots des travaux

Lot N°	TRONCONS	LINEAIRE (KM)	REGIONS	DELAI (mois)	Catégorie minimum de l'entreprise
1	Harikanassou-Kiota	14	DOSSO	5	4
2	Teguey - Dolbel	26	TILLEBERY	7	4

Le candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.

4. Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU NIGER (BIN)

5. Consultation du dossier / Informations

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir des renseignements complémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Générale des Routes Rurales - Direction des Etudes Techniques.

BP 403 quartier YANTALA - NIAMEY
Tél. : 20-72-22-09 ou 20-35-02-68 Fax : 20-72-21-71

6. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de **deux cent cinquante mille francs CFA (250 000 FCFA)** au compte n°251 110 18611/63 **SONIBANK** Ouvert au nom de la **CAFER** à l'adresse suivante :

Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
BP 403 Place Nelson Mandela - NIAMEY
Tél. : 20-72-22-09 ; Fax : 20 72 21 71

7 - Remise des offres / Ouverture des plis

Les offres doivent être déposées à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public **au plus tard le 08 décembre 2015 à 9 h 30 mn**.

Les offres seront ouvertes le **même jour à 10h00** dans la salle de réunion de la Direction Générale des Routes Rurales à Niamey en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister au dépouillement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date de remise des offres.

Les offres seront remises en **un (01) original et quatre (04) copies**.

Chaque offre doit être accompagnée d'une caution de soumission selon le modèle spécifié aux DPAO.

8 - par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
IBRAHIM NOMAO

● Egypte

Les causes du crash aérien restent inconnues, l'enquête commence à peine

Les causes du crash d'un Airbus russe samedi en Egypte restent inconnues, ses "boîtes noires" n'ayant pas encore parlé, alors que le groupe jihadiste Etat islamique (EI) a instillé le doute en revendiquant être responsable de la mort des 224 occupants.

Tandis que les recherches continuent dans le Sinaï, dans le nord-est de l'Egypte, l'analyse des deux "boîtes noires" - l'une enregistre les conversations à bord, l'autre les paramètres de vol - devrait commencer mardi au Caire, selon des responsables égyptiens. Cette procédure peut durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois si les enregistreurs sont abîmés. La commission gouvernementale russe supervisant l'enquête doit se réunir mardi à partir de 05h00 GMT. Metrojet, la compagnie russe exploitant l'appareil, a assuré lundi que seul un facteur "extérieur", qu'elle n'a pas précisé, peut expliquer le crash, rejetant la possibilité d'"une défaillance technique ou une erreur de pilotage" et soulignant l'"excellent état" de l'avion. Les regards se tournent évidemment vers la branche égyptienne de l'EI: dès samedi, elle avait revendiqué la destruction de l'Airbus, en repréailles, selon elle, aux bombardements russes en Syrie

visant notamment les jihadistes implantés dans ce pays. Mais pour l'agence fédérale russe chargée du transport aérien, Rosaviatsia, les premières conclusions de Metrojet sont "prématurées". "Il n'y a aucune raison de tirer des conclusions sur les causes de la destruction en vol de l'appareil", a déclaré son directeur Alexandre Neradko, prédisant "beaucoup de travail" sur l'analyse des débris et des boîtes noires. Les autorités russes ont confessé leur ignorance sur l'implication éventuelle des jihadistes. Idem à Washington: "nous ne savons vraiment pas" si l'EI est impliqué, a confié le chef du renseignement américain James Clapper, estimant "improbable" que l'EI ait les moyens d'abattre un avion commercial en vol mais précisant ne pas pouvoir "l'exclure" complètement. L'extrême dispersion des débris et des corps dans le désert du Sinaï, bastion de la branche égyptienne de l'EI, laisse une seule certitude: l'avion s'est



Plusieurs personnes rendant hommage aux victimes du crash aérien

complètement disloqué en l'air, contrairement à la plupart des crashes accidentels ou volontaires. A Saint-Petersbourg (nord-ouest de la Russie), d'où étaient originaires la majorité des 224 passagers et membres d'équipage, les familles des victimes ont commencé lundi après-midi à identifier les 140 corps arrivés le matin même dans l'ancienne capitale impériale. "La procédure d'identification a débuté. C'est un travail long et laborieux qui durera aussi longtemps que nécessaire", a déclaré Igor Albine, le vice-gouverneur de l'ancienne capitale impériale. Un second appareil transportant les restes d'autres victimes de la pire catastrophe aérienne ayant touché la Russie devait arriver dans la nuit, selon le

ministère russe des Situations d'urgence. Les experts interrogés par l'AFP excluent que l'EI dispose de moyens militaires capables d'abattre un avion de ligne à 9.000 mètres d'altitude, mais jugent théoriquement possible qu'une bombe ait pu exploser à bord ou que l'avion ait pu être touché par un missile tiré du sol alors qu'il était descendu plus bas que son altitude de croisière. Pour la première fois depuis la tragédie, le président russe Vladimir Poutine est apparu lundi à la télévision. Il a remercié les habitants de Saint-Petersbourg pour la dignité de leur réaction face à cette "terrible tragédie" et a insisté sur la nécessité d'attendre d'avoir "un tableau objectif de ce

qui s'est passé". Plusieurs milliers de personnes avaient rendu hommage dimanche soir à Saint-Petersbourg aux 217 passagers et sept membres d'équipage décédés, tous des Russes hormis quatre Ukrainiens et un Bélarusse. L'Airbus A321-200 de Metrojet, qui appartient au transporteur Kogalymavia, s'était écrasé samedi à l'aube dans le Sinaï, 23 minutes après avoir décollé de la station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh pour Saint-Petersbourg. Le contact a été perdu alors qu'il volait à plus de 30.000 pieds (plus de 9.000 mètres), son altitude de croisière. Au vu de la dispersion des débris et des morceaux de corps, les recherches ont été étendues à un périmètre de 40 km, contre 15 auparavant. En Russie, les locaux de la compagnie et du tour-opérateur ont été perquisitionnés, tandis que des enquêteurs français, allemands et irlandais doivent participer à l'enquête en Egypte, une procédure habituelle pour tout incident impliquant un Airbus.

(AFP)

● France/Journalistes français tués au Mali

Levée du secret défense "d'ici la fin de l'année"

Deux ans après l'assassinat de deux journalistes de RFI au Mali, le gouvernement français a promis de "tout faire" pour lever avant la fin décembre le secret défense qui pèse sur certaines pièces du dossier.

A lors que les proches de Ghislaine Dupont et Claude Verlon s'impatientent de connaître la vérité sur les circonstances du drame, le ministère de la Défense a déclaré à l'AFP "tout faire pour que les documents soient réunis et déclassifiés d'ici la fin de l'année". Les deux Français ont été tués le 2 novembre 2013 lors d'un reportage à Kidal, au nord-est du Mali, peu après avoir été enlevés par un petit groupe d'hommes armés. Un des leader d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, qui avait revendiqué leur assassinat, a été tué en mai par les forces spéciales françaises, avait

annoncé Paris lors de ce raid. Malgré sa mort, l'enquête judiciaire, ouverte au printemps 2014, se poursuit et un juge a demandé il y a plusieurs mois la levée du secret défense pour comprendre l'enchaînement des faits. Selon les familles, le président François Hollande, qui les a reçues le 24 juillet, avait alors promis que cette levée interviendrait rapidement. Il leur avait aussi assuré qu'elles "sauraient tout ce qui s'est passé, minute par minute". Mais à ce jour, rien n'est encore débloqué, ont-elles déploré lundi lors d'un point de presse. "Malgré la promesse que

nous a faite François Hollande en juillet, nous attendons toujours la levée du secret défense. Nous menons un combat pour la vérité", a lancé la mère de Ghislaine Dupont, Marie-Solange Poinot. "On nous a dit que la procédure suit son cours ordinaire. Je demande qu'elle soit extra-ordinaire", a ajouté Marie-Christine Saragosse, PDG de France Médias Monde qui supervise Radio France Internationale (RFI) et la chaîne d'informations France 24. La levée du secret défense "est un processus technocratique, les remontées d'informations prennent du temps", a avancé le ministère de la Défense pour justifier les délais. Selon cette source, il faut



Des journalistes maliens manifestent en hommage à Ghislaine Dupont et Claude Verlon de RFI

notamment vérifier que les informations divulguées ne mettent pas en danger des informateurs, des personnels français sur le terrain et ne proviennent pas de services de pays étrangers. Le 2 novembre, date de la mort des

deux journalistes, a été décrétée "Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes commis contre des journalistes" par l'Unesco.

(AFP)

● Environnement**Avant la COP21, intense lobbying de Borloo pour son projet d'électrification de l'Afrique**

Après un an de lobbying tous azimuts, Borloo espère voir concrétiser son projet d'une agence dédiée à l'électrification de l'Afrique, à un mois de l'ouverture de la conférence climat (COP21) à Paris. Mardi après-midi, l'ancien député a remis les pieds en Afrique, quittée il y a un an et demi après des problèmes de santé ayant entraîné son retrait de la vie politique.

Après plusieurs mois de convalescence, l'ex-ministre de l'Environnement s'était alors fixé pour objectif de faciliter l'accès à la lumière et l'électricité pour plus de 600 millions d'Africains qui en sont dépourvus. Depuis un an, il a sillonné les capitales africaines à la rencontre de plus de 40 chefs d'Etat, réuni des maires de grandes capitales à , obtenu un feu vert au Sommet de l' en juin... Fin septembre, il participait aux côtés du président guinéen à l'inauguration du barrage hydro-électrique de Kaléta en Guinée.

L'activité de sa fondation, baptisée "Energies pour l'Afrique" et basée à , est financée par des grands groupes français comme, Dalkia, etc. Et face aux soupçons de "néo-colonialisme", il répond: "Un projet par et pour les Africains". Et maintenant? "Just do it!", lance-t-il.

"Toutes les conditions sont réunies!", a-t-il répété mardi lors d'une conférence de presse au (CESE). En mars dernier, lors d'une autre de ses conférences de presse également, la visite surprise du président n'était pas passée inaperçue. Et le père du Grenelle de l'Environnement exhortait déjà à "passer à l'acte". "Je n'ai aucun doute sur le fait que cela va se faire", a-t-il affirmé mardi.

5 milliards de dollars par an pendant dix ans

S'il ne fait plus de politique au sens strict, continue de voir des politiques de tout bords, uniquement pour défendre son projet, assure-t-il. Mardi, outre le président du CESE , étaient présents les parlementaires, mais aussi représentant , et encore désormais déléguée à l'environnement du parti . Les yeux rivés sur la COP21 et ja-



L'ancien ministre de l'Environnement Jean-Louis Borloo (C) fait un discours à l'hôtel de ville de Paris

mais avare de superlatifs, estime que c'est "le moment où cela peut basculer". "Clap d'ouverture pour la Borloo week", a titré lundi Jeune Afrique...

En jeu, que les Etats, Europe en tête, puissent abonder les fonds pour une agence dédiée à hauteur de 5 milliards de dollars (4,5 mds d'euros) par an pendant dix ans. Il y a deux semaines, le Parlement a adopté à une large majorité une proposition de résolution soutenant ce plan.

A l'Assemblée mardi, le président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, devait intervenir pour lancer un appel et soutenir le projet. Dans un bref mot devant le Conseil économique et social, celui-ci a raconté qu'il avait "étudié avec la lampe à huile" et que "50 ans après les indépendances, mes enfants et mes petits frères continuent à étudier avec les lampes à huile".

Créé en 2004, le Parlement panafricain est l'assemblée consultative en Afrique du sud. Composé de 265 députés nationaux, cinq pour chacun des 53 membres de l'UA, nommés par leurs parlements respectifs, il ne jouit pas d'une grande notoriété, faute de véritable poids politique, mais ambitionne de devenir une assemblée continentale dotée de pouvoirs législatifs. Début octobre, il a adopté une résolution visant à avoir "un accord concret, immédiatement opérationnel, pouvant permettre à l'agence africaine de l'électrification du continent de disposer dès 2016 des subventions indispensables". M. Borloo espère que la décision de concrétisation - une agence avec un financement garanti, traçable et vertueux - sera prise à l'occasion du sommet "Europe-Afrique" sur la migration qui se tient les 11 et 12 novembre, avant le début de la COP.

(AFP)



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DU NIGER
C. C. I. A. N

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION POUR LA CHAMBRE
DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DU NIGER (CCIAN)

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCIAN) lance un avis de recrutement pour pourvoir au poste de Responsable de la Communication.

Placé sous la responsabilité du Président de la CCIAN, le Responsable de la Communication a pour mission l'exécution du programme de communication de la CCIAN et de toute autre tâche professionnelle qui pourrait lui être confiée.

1. Responsabilités et tâches :

- La mise en place d'un système de circulation fluide de l'information entre les organes dirigeants de la Chambre et les opérateurs économiques d'une part, entre la Chambre et les autres acteurs sociaux, d'autre part ;
- La mise à la disposition régulière du public de l'information sur les activités de l'institution consulaire ayant un caractère d'intérêt général, par le biais des médias et de tout autre moyen de communication ;
- L'appui à la production et à la distribution de supports et outils d'information adéquats ;
- La promotion de l'image de marque de la Chambre ;
- La planification et la gestion des couvertures médiatiques des événements organisés ou co-organisés par la Chambre ;
- L'assistance aux organes dirigeants de la Chambre dans leurs travaux rédactionnels (discours, communiqués de presse).

2. Qualifications et qualités requises du Candidat :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en communication (Master 2) ;
 - Justifier d'une Expérience professionnelle : 5 ans au minimum d'exercice dans le domaine ;
 - Avoir une bonne connaissance et une maîtrise de l'outil informatique ;
 - Avoir une bonne connaissance du milieu économique ;
 - Etre de bonne moralité ;
 - Etre capable d'efforts soutenus au travail ;
- Une bonne connaissance de l'anglais et d'au moins deux langues nationales constituerait un atout.

3. Procédure de recrutement :

Il sera procédé à une sélection sur dossier puis à un entretien avec les candidats sélectionnés.

4. Composition du Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies légalisées des diplômes obtenus et des attestations de travail ;
- Les pièces d'état civil du candidat en copies légalisées (extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, casier judiciaire datant de moins de 3 mois).

5. Dépôt du Dossier

L'ensemble des documents requis doivent être insérés dans une enveloppe portant la mention «Recrutement d'un Responsable de la Communication pour la CCIAN» et être déposée au plus tard le 17/11/2015 à l'attention du Secrétaire Général à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCIAN) BP 209
Place de la Concertation Niamey- Niger



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DU NIGER
C. C. I. A. N

COMMUNIQUE

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger a le plaisir d'informer les jeunes opérateurs économiques et cadres d'entreprises du lancement de la 14^{ème} promotion du Programme de formation « **TALENTS DU MONDE UEMOA** ».

La formation durera trois (03) mois, d'avril à juin 2016 et se déroulera à l'Institut Marie - Thérèse SOLACROUP à Dinard en France.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés gratuitement auprès du Centre de Promotion des Investissements (CPI) sis à la Maison de l'Entreprise et, auprès du Secrétariat Général de la Chambre de Commerce.

Les dossiers dûment remplis doivent parvenir sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) au **plus tard le mardi 29 décembre 2015 à 17 heures** au Secrétariat Général de la Chambre de Commerce.

L'enveloppe contenant les dossiers doit porter la mention « **Candidature pour la sélection de candidats pour le compte du Programme de Formation « TALENTS DU MONDE / UEMOA** ».

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
DAOUDA MOUSSA

Des électrodes pour soigner le mal de dos

Le mal de dos, difficile d'y échapper... Quelle que soit la cause, il peut vraiment rendre le quotidien difficile. Nouvelle venue parmi l'arsenal thérapeutique à disposition des médecins, la neurostimulation électrique transcutanée (TENS) peut donner de bons résultats.

C'est à l'aide d'un courant électrique à haute ou basse fréquence transmis par des électrodes placées sur la zone douloureuse ou à proximité que la neurostimulation électrique transcutanée soulage la douleur. « Un boîtier permet de choisir entre plusieurs programmes et de régler l'intensité du courant électrique. Il bloque le passage de l'information douloureuse vers le cerveau et/ou active la sécrétion d'endorphines, des analgésiques naturels », explique le Dr Barbara Szekely, spécialiste de la douleur. Très utilisé à l'hôpital et par les kinés, l'appareil se loue pendant six mois, puis s'achète en pharmacie.

Le conseil homéo

En cas de sciatique (douleur dans le bas du dos, qui descend vers la fesse et la cuisse), prendre *Kalmia latifolia* 15 CH, 5 granules, deux ou trois fois à une heure d'intervalle, puis espacer les prises en fonction de l'amélioration ressentie.

Le geste qui prévient

Pour les douleurs lombaires,

étirer les muscles de l'arrière des jambes et du dos chaque matin : debout, les jambes écartées de la largeur des hanches, se pencher en avant et tendre les mains vers le sol, les poser à plat au sol si possible. À faire deux ou trois fois de suite.

Conjonctivite : traitement, symptômes, durée, comment la soigner ?

La conjonctivite correspond à une inflammation de la conjonctive, au niveau des yeux. Ses formes les plus fréquentes sont la conjonctivite virale et la conjonctivite allergique. Quel est son traitement et comment la soigner ?

Définition : qu'est ce que la conjonctivite ?

La conjonctivite est une inflammation de la conjonctive, une fine membrane transparente de cellules qui recouvre la surface de l'œil. Elle se manifeste par des yeux rouges et larmoyants. C'est un trouble oculaire très fréquent. La conjonctivite peut avoir des origines différentes. Lorsqu'elle est infectieuse, elle est le plus souvent due à un virus (conjonctivite virale) et parfois à une bactérie (conjonctivite bactérienne). Il s'agit de formes hautement contagieuses. La conjonctivite allergique se manifeste à la suite d'une allergie, majoritairement au pollen. Enfin, une irritation peut également être la cause d'une conjonctivite. La conjonctive est

fréquente chez les bébés et les enfants. Elle peut également toucher les animaux domestiques comme les chiens et les chats.

Symptômes : comment reconnaître une conjonctivite ?

Le premier signe clinique de la conjonctivite est une rougeur dans l'œil ou les yeux atteints. Elle s'accompagne généralement de douleurs, d'irritations, de démangeaisons, d'impression de brûlure et d'un larmoiement. Le patient peut ressentir la sensation d'avoir comme une petite boule à l'intérieur de l'œil. On constate également une sécrétion aqueuse au niveau des yeux. Elle sera claire dans le cas de la conjonctivite virale et colorée et purulente en cas de conjonctivite bactérienne. Plusieurs troubles oculaires, comme un glaucome, une sclérite (inflammation du blanc de l'œil) ou une kératite (inflammation de la cornée), possèdent des symptômes similaires avec la conjonctivite. En cas de doute, il faut consulter rapidement un ophtalmologue.

Traitement : comment soigner une conjonctivite ?

Afin d'éviter toute complication, il est important de consulter dès l'apparition des premiers symptômes. Le traitement de la conjonctivite dépend de son origine. La conjonctivite virale se guérit le plus souvent d'elle-même au bout de 10 à 15 jours. Le traitement consiste en un lavage de l'œil au sérum physiologique et en l'usage

de gouttes de collyre antiseptique plusieurs fois par jour. Dans le cas de la conjonctive bactérienne, la prise en charge est basée sur des gouttes de collyre antibiotique. Elle doit être fréquente, entre quatre et six fois par jour. La conjonctivite allergique est plus difficile à soigner. En effet, il faut dans ce cas réussir à déterminer d'où vient l'allergie afin de la traiter. Un traitement à base de collyre antihistaminique peut être prescrit. Attention, l'automédication est extrêmement dangereuse en cas de conjonctivite. Il ne faut surtout pas utiliser n'importe quel collyre présent dans votre armoire à pharmacie. Cela pourrait, dans les cas les plus graves, endommager l'œil de façon irréversible et provoquer une perte de l'acuité visuelle.

Prévention : comment éviter la conjonctivite ?

Des mesures d'hygiène permettent d'éviter de contracter la conjonctivite. Bien évidemment, il est recommandé d'éviter tout contact avec une personne atteinte de conjonctivite. Il est également conseillé de toujours bien se laver les mains avant de mettre ou d'enlever ses lentilles et après avoir éternué ou s'être mouché. Les maquillages potentiellement irritants sont à éviter. Une fois la conjonctivite contractée, il faut surtout éviter de se toucher les yeux. Le port des lentilles de contact doit donc être momentanément interrompu.

(Maxisciences)

INCROYABLE MAIS VRAI

Il découvre qu'il est à la fois le père et l'oncle de son bébé

Oui, c'est possible ! Un père de famille américain a découvert qu'il avait en fait un frère jumeau fantôme... véritable père de son enfant.

Il y a quelques années, une telle aventure, relatée par *Le Monde*, se serait soldée par un divorce. Mais aujourd'hui, c'est la science qui est parvenue à trancher. Car cette histoire de famille a permis de mettre en lumière un troublant hasard de la génétique.

En juin 2014, un jeune couple d'Américains donne naissance à un enfant. À la faveur d'un banal bilan sanguin, le médecin constate que l'enfant est du groupe AB alors que ses parents sont tous les deux du groupe A. Surpris par cette nouvelle, le père se soumet à un test de paternité qui révèle qu'il n'est pas le père biologique du nourrisson. Le mari accuse alors son épouse de l'avoir trompé. Mais la malheureuse jure n'avoir jamais eu d'amant. Le couple écarte donc cette hypothèse et considère la terrible probabilité d'une erreur humaine. (Gentside)

H O R O S C O P E

BELIER	TAUREAU	GEMEAUX	CANCER
Bonne journée pour changer coiffure ou simplement rafraîchir votre coupe. Votre coiffeur sera bien luné !	À la maison, mettez entre parenthèses les tâches domestiques et accordez plus de temps à votre famille.	Un proche pourra vous aider financièrement si vous le lui demandez.	Faire la cuisine, jardiner ou prendre soin de vous vous ressourcera.
21 mars - 19 avril	20 avril - 20 mai	21 mai - 21 juin	22 juin - 22 juillet
LION	VIERGE	BALANCE	SCORPION
Les astres annoncent une moisson de succès.	Les conseils d'un proche vous feront envisager des solutions que vous n'aviez pas imaginées.	Donnez-vous les moyens de mener à bien un projet personnel.	Il faudra bien négocier un virage professionnel. On commence en douceur pour accélérer progressivement.
23 juillet - 21 août	22 août - 21 sept.	22 sept. - 22 oct.	22 oct. - 21 nov.
SAGITTAIRE	CAPRICORNE	VERSEAU	POISSONS
Une initiation à la sophrologie vous éclairerait sur la force des relations entre votre esprit et votre corps.	Il faudra adapter vos dépenses à vos revenus.	Si vous mettez un bien en vente, on risque de vous en proposer trop peu. Vous devrez reconsidérer ce projet.	Et si vous êtes seul(e), accordez-vous un long moment de détente. Un bain chaud ?
22 nov. - 21 déc.	22 déc. - 20 janvier	21 janv. - 18 février	19 fév. - 20 mars

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 31 Octobre	
Au Samedi 07 Novembre 2015	
♦ Mutualiste	
♦ Plateau	
♦ Point D	
♦ Nouveau Marché	
♦ Complexe	
♦ Ecole Mission	
♦ Couronne Nord	
♦ Pont Kennedy	
♦ 2 ^{ème} Forage	
♦ Lako	
♦ Route Tillabéri	
♦ Route Filingué	
♦ La Patience	
♦ Talladjé Est	
♦ Bobiel	
♦ Terminus	
♦ OUA	
♦ Populaire Talladjé	
♦ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

Joueur africain 2015

Les dix sélectionnés pour le trophée

La Confédération africaine de football (CAF) a réduit à dix sa liste de nommés pour le titre de Joueur africain de l'année 2015. L'Ivoirien Yaya Touré y figure aux côtés de son compatriote Serge Aurier, du Sénégalais Sadio Mané, des Algériens Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi ou du Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang.

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé à son traditionnel écrémage en vue des Trophées de la CAF. Elle a ainsi réduit sa liste de nommés pour le titre de Joueur africain de l'année 2015 de 37 à 10 présélectionnés, ce 2 novembre 2015.

Sans surprise, l'Ivoirien Yaya Touré, quadruple tenant du titre, fait partie du lot. Le grand favori pour un cinquième sacre, le 7 janvier 2016 à Abuja, s'y trouve avec son compatriote Serge Aurier et ses deux principaux rivaux, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang et le Ghanéen André Ayew.

A noter que le Soudanais Karika est le seul membre de ce top 10 qui évolue en Afrique.

Le vainqueur sera désigné à l'issue d'un vote des sélectionneurs ou directeurs techniques nationaux des 54 fédérations affiliées à la CAF.

MEILLEUR JOUEUR EN AFRIQUE : LES DIX NOMMÉS

La CAF a également dévoilé les noms des dix finalistes pour le titre de meilleur joueur évoluant en Afrique. Karika y figure aussi, avec trois pensionnaires du Tout Puissant Mazembe (Aly Samatta, Robert Kidiaba et Roger Assalé) et deux éléments de l'USM Alger (Mohamed Meftah et Zineddine Ferhat), actuels finalistes de la Ligue des champions. Abdeladim Khadruf (Maroc/Moghreb Tetouan) Baghdad Bounedjah (Algérie/Etoile du Sahel) Felipe Ovono (Guinée équatoriale/Orlando Pirates)



Les dix finalistes pour le titre de Joueur africain de l'année 2015.

Kermit Erasmus (Afrique de Sud/Orlando Pirates)
Mwana Aly Samatta (Tanzanie/TP Mazembe)
Mohamed Meftah (Algérie/USM Alger)
Mudather Eltaib Ibrahim 'Karika' (Soudan/Al Hilal)

Robert Kidiaba Muteba (RD Congo/TP Mazembe)
Roger Assalé (Côte d'Ivoire/TP Mazembe)
Zineddine Ferhat (Algérie/USM Alger)

(RFI)

Coupe du monde U17

Mali, Nigeria en demi-finales en brillant

Les équipes du Mali et du Nigeria se sont qualifiées pour les demi-finales de la Coupe du monde des moins de 17 ans, ce 2 novembre 2015 au Chili. Les Maliens, tombeurs 1-0 de la Croatie, affronteront la Belgique, le 5 novembre. Les Nigériens, qui ont balayé les Brésiliens 3-0, défieront le Mexique, dimanche.

Il y aura deux équipes africaines en demi-finales de la Coupe du monde des moins de 17 ans, pour la sixième fois après 1985, 1987, 1993, 2001 et 2007 (1).

Le Nigeria atteint le dernier carré de la compétition pour la huitième fois, tandis que c'est une grande première pour le Mali.

Comme les moins de 20 ans du Mali Les cadets maliens ont imité leurs aînés, les moins de 20 ans, qui avaient

fini 3es du Mondial juniors, en juin dernier en Nouvelle-Zélande. Pour cela, les Aiglons ont battu la Croatie 1-0 en quarts de finale du Mondial U17 au Chili, ce 2 novembre 2015 à Chillan. Sekou Koita a trouvé la faille à la 20e minute.

«Mes joueurs ont terminé le match épuisés, a réagi le sélectionneur malien Baye Ba sur fifa.com. Ce but marqué a été salutaire pour nous qualifier pour la demi-finale, ce qui n'est pas donné à

tout le monde. C'est le résultat d'un travail acharné ces dernières années. Notre premier but était d'atteindre les demi-finales, mais désormais nous voulons gagner. Les gens au Mali sont passionnés de football, nous devons gagner la Coupe du monde pour eux ». Au prochain tour, les Maliens défieront la Belgique, le 5 novembre à La Serena. Aucune sélection malienne de football n'a jamais disputé une finale de coupe du monde, que ce soit chez les hommes, chez les femmes, en séniors ou en équipes des jeunes...

(RFI)

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
Courriel : onep@intnet.ne
Site : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
MAHAMADOU ADAMOU

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Idé Fatouma
Rédacteur en chef Adjt : Siradji Samba
Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur : Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur : Morou Hamadou ; 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur : M. Ibrahim Garba Mahamane. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement : Mime Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS

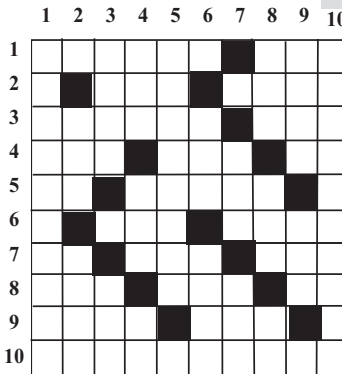
CROISES

du



HORIZONTALEMENT

1. Truand - Préposition ;
2. Dans une jeep- Ville du Bénin ;
3. Etrière - Organe de financement de l'Union Européenne ;
4. Mauvais élève - Côté du navire frappé par le vent - Cité sumérienne ;
5. Personnel familial - Pas bien grave ;
6. Regroupe les pays arrosés par le Niger ou ses affluents - Sont propres ou communs ;
7. Magnésium - Institution financière de la Poste - Possessif ;
8. Grugés- Liquide- Règle ;
9. Non encore étreint - Sigle universitaire ;
10. Il n'était pas que sénégalais !



VERTICALEMENT

1. Explosion ;
2. Organisme de paix- Homme de la junte ivoirienne ;
3. Dernier repas de Jésus -Ne souffre d'aucun doute ;
4. Désert de pierres- Radio londonienne- Note ;
5. L'on y vit à l'aise ;
6. Chevalier ambigu - Prénom masculin chrétien ;
7. Rusé- Vieux loup (Inversé) ;
8. Ivre- Terme de veto- Ile française ;
9. Confession - Vocabulaire ;
10. De torts, il remet ceux qui sont lésés dans leurs droits ;

numéro précédent									
R	E	V	E	R	E	N	C	E	S
E	P	I	S	E	S	E	A	N	T
F	A	T	G	A	F	F	E	R	
E	R		B	R		U	E	M	
R		C	L	E		H		A	S
E	S		E	V	I	E	R		S
N	I	R		E	C	U		V	A
D	E	U	X		T	R	A	I	N
U	R	G	E	R		T	I	L	T
M	A	I	T	R	E	S	S	E	S